



Duemila D

31.00.114

MOTOSCOPE - LAVASCIUGA



F *MANUEL EMPLOI ET ENTRETIEN*

1.9.09015





www.rcm.it



Duemila D

F ***MANUEL EMPLOI ET ENTRETIEN***

INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Les symboles ci-dessous ont pour fonction d'attirer l'attention du lecteur/utilisateur afin que soit garantie une utilisation à la fois correcte et sûre de la machine; leur signification exacte est la suivante:



ATTENTION:

Rappelle la nécessité de respecter certaines règles de comportement afin de prévenir les risques de dommages de la machine et les situations dangereuses.



DANGER:

Souligne la présence de dangers relatifs à des risques résiduels auxquels l'opérateur doit prêter la plus grande attention pour prévenir blessures et dommages matériels.



IMPORTANT!

Le présent manuel doit être soigneusement conservé et être disponible pour pouvoir être consulté à tout moment. En cas de détérioration ou de perte, faire la demande d'un nouvel exemplaire auprès du revendeur agréé ou directement auprès du constructeur.

Le constructeur se réserve la faculté d'apporter des modifications à la production, sans être tenu de mettre à jour les manuels précédemment imprimés.

Avant d'utiliser la BALAYEUSE RCM, il est impératif de lire attentivement et de respecter ensuite les instructions de la présente notice.

Pour garantir l'efficacité maximum et la durée de vie de la machine, il est nécessaire de respecter scrupuleusement le tableau des opérations périodiques d'entretien.

Nous tenons à vous remercier d'avoir choisi un équipement RCM et restons à votre entière disposition pour tout besoin.

RCM S.p.A



ATTENTION!

- 1) La machine objet du présent manuel est exclusivement destinée au balayage des sols. Il est en particulier rigoureusement interdit d'utiliser la machine comme engin de tracteur ou encore pour le transport de personnes. R.C.M. S.p.A décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par une utilisation autre que celle prévue.
- 2) La balayeuse objet du présent manuel peut être utilisée pour le nettoyage des sols, quel que soit le type de revêtement elle est en mesure de parcourir des plans inclinés dont la déclivité ne dépasse pas 16%.
- 3) R.C.M. S.p.A. décline toute responsabilité en cas d'avaries, de ruptures, d'accidents, etc. causés par l'ignorance ou le non-respect des instructions figurant dans le présent manuel, de même qu'en cas de modifications et/ou d'installations d'accessoires sans autorisation préalable. R.C.M. S.p.A décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par de fausses manœuvre ou par un entretien insuffisant. En outre R.C.M. S.p.A ne répond pas des interventions effectuées sur la machine par un personnel non autorisé à cet effet.
- 4) La machine objet du présent manuel n'est pas prévue pour l'aspiration de substances toxiques et/ou inflammables et rentre à ce titre dans la catégorie U.
- 5) La balayeuse objet du présent manuel doit être exclusivement utilisée par un personnel autorisé à cet effet et possédant toutes les compétences nécessaires.
- 6) Lors de son stationnement, s'assurer de la stabilité de la machine.
- 7) Durant l'utilisation veiller à ce qu'aucune personne ne se trouve à proximité de la machine, en particulier les enfants.
- 8) L'ouverture du capot pour procéder au contrôle et/ou au changement de pièces doit s'effectuer après avoir pris soin d'éteindre la machine; à cet effet s'assurer:
 - que les moteurs sont à l'arrêt,
 - que la clé de mise en marche a bien été retirée,
- 9) Durant son transport, la balayeuse doit être fixé au véhicule.
- 10) La charge des batteries doit s'effectuer dans un lieu couvert et bien ventilé.
- 11) L'élimination des déchets collectés par la machine doit s'effectuer en conformité à la réglementation en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.

TABLES DES MATERIES	PAG.
GENERALITES	6
Données pour l'identification de la balayeuse	6
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
APPAREILLAGE DE CONTROLE ET COMMANDES	10
NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES	17
DEPLACEMENT ET TRANSPORT DE LA MACHINE	18
• Remorquage	18
• Levage	19
EMPLOI DE LA BALAYEUSE	20
INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN SERVICE DE LA BALAYEUSE	21
• Démarrage du moteur	21
• Mise en marche de la balayeuse	21
• Nettoyage	21
• Arrêter de la balayeuse	21
• Comment arrêter le moteur	21
NORMES À SUIVRE AU COURS DU FONCTIONNEMENT	22
• Normes pour l'entretien	22
ENTRETIEN	23
• Moteur	23
• Lubrification	23
• Alimentation	24
• Refroidissement moteur	24
BALAIS LATÉRAUX ET BALAI CENTRAL	25
• Balais latéraux et balai central	25
• Réglage des balais latéraux	26
• Remplacement des balais latéraux	26
• Balai central	27
• Réglage du balai central	27
• Décrassage de la plaque de guidage poussière	28
• Démontage du balai central	28
• Montage du balai central	28
SYSTÈME D'AVANCE	29
• Entretien et réglage du système d'avance	29
INSTALLATION HYDRAULIQUE DE RELEVAGE ET ROTATION	30
• Entretien et réglage de l'installation hydraulique	30
• Distributeur	30
• Refroidissement huile hydraulique	31
• Entretien radiateur huile	31
BAC À DÉCHETS	32
• Brides de sécurité pour bac à déchets levé	33
DIRECTION	33
FREINS	34
• Frein de secours	34
• Freno de stationnement	35
VENTILATEURS D'ASPIRATION	35
FLAP À POUSSIÈRE	35
• Remplacement des flaps	35
FILTRE À POUSSIÈRE	36
• Nettoyage des filtres	36
• Filtres à poussière à poches	36
• Filtres à poussière à cartouche (option)	37
• Remplacement des filtres	37
NETTOYAGE GENERAL DE LA MACHINE	37
GUIDE POUR LA RÉPARATION DE LA BALAYEUSE	38
SCHÉMA INSTALLATION HYDRAULIQUE	40
SCHÉMA INSTALLATION ÉLECTRIQUE	42
OPÉRATIONS PÉRIODIQUES DE CONTRÔLE ET ENTRETIEN ET CONTRÔLE DE SÉCURITÉ	46
RECHERCHE DES PANNES	47
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	48

GENERALITES

Données pour l'identification de la balayeuse





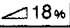
			
<small>RCM s.p.a. Via Tiraboschi,4 - 41041 CASINALBO (MO) - I</small>			
MOTOSCOPIA RCM			
MODELLO	R duemila D	PESO Kg.	1260
MATR. N.	142883	ANNO	2001
			24,4 KW
OMOLOGAZIONE			
OL.	MO BO		
 18%	<small>Valore corretto dell'assorb. (direttiva 77/637/CEE)</small>		CATEGORIA U
<small>MACCHINA PER SERVIZIO PESANTE PER USO COMMERCIALE O INDUSTRIALE</small>			

FIG.1 PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR

Fabricant	LOMBARDINI	
Modèle	LDW 1204 FOCS	
Cylindres	n°	4
Alésage	mm	72
Course	mm	75
Cylindrée	cm ³	1222
Puissance maxi.	kW/HP	24,4/33
Tours moteur (réglage par RCM)	tours/min.	2550
Consommation/heure	g/kWh	275 - 5,4l/h
Refroidissement	eau + antigel	
Capacité carter huile	l	3,5
Capacité réservoir combustible	l	29
Démarrage	électrique	12V
Autonomie	heures	~ 5,2

SUSPENSIONS

Avant	rigide
Arrière	rigide

ROUES

Ruoes en caoutchouc super-élastique	avant (diamètre mm 416)	16x6-8
.....	arrière (diamètre mm 416)	16x6-8

DIRECTION

Volant avec direction assistée	su roue avant	
Tours volant pour braquage complet	n°	3
Espace minimum pour inversion en U	mm	3900

FRENI

Service: hydrostatique sur roues avant.

Secours: à tambour sur roues arrière avec commande par pédale et transmission hydraulique.

Stationnement: à tambour sur roues arrière avec commande par levier et transmission mécanique.

POIDS

Poids en ordre de marche (sans opérateur)	kg	1260
---	----	------

PERFORMANCES

Vitesse de travail	km/h	0÷11
Vitesse maxi de déplacement	km/h	12
Vitesse maxi en marche arrière	km/h	9
Inclinaison maximum surmontable (en service)	%	16
Inclinaison maximum surmontable	%	18

BRUIT

Niveau de bruit sur le lieu de travail (ISO 3746/95)	dB(A)	< 70
--	-------	------

VIBRATIONS

Niveau des accélérations pondérées en fréquence (ISO 2631/97) m/s ²		< 0,5
--	--	-------

FIG. 2 - DIMENSIONS PRINCIPALES

LARGEUR DE NETTOYAGE

Balai central + balai latéral droit	mm	1550
Balai central + 2 balais latéraux	mm	1900
Largeur de ramassage avec balai central	mm	1200

TRACTION

Hydrostatique avec transmission sur la roue avant

SYSTEME HYDRAULIQUE

Moteur hydraulique de commande roue avant	n°	1
Moteur hydraulique de commande balais latéraux	n°	1+1
Moteur hydraulique de commande balai central	n°	1
Capacité du circuit hydraulique	l	15
Pompe à débit variable	n°	1

BAC A DECHETS

Capacité du bac	l	400
Relevage et vidange du bac	hydraulique	
Hauter de déchargement	mm	1580

FILTRAGE DE LA POUSSIERE

Filtre en polyester système à poches	n° 19 poches	m ² 16,6
Vibrateur filtres à poussière	n° 1	électrique

Filtre en cellulose système à cartouche (OPTIONNEL)	n° 15 cartouches	m ² 15
Vibrateur filtres à poussière	n° 2	électrique

ASPIRATION DE LA POUSSIERE

Ventilateurs	n° 2 centrifugeuses	
Capacité d'aspiration	m ³ /h	2200
Diamètre du ventilateurs	mm	220
Vitesse du ventilateurs	giri/min.	2850
Dépression en colonne d'eau sur balai central	mm	12
Commande ventilateurs	électrique	
Fermeture aspiration	électrique	
Aspiration de la poussière sur les balais latéraux avec système	"DUST BUSTER" Brevet RCM	

INSTALLATION ELECTRIQUE

Tension	V	12
Batterie	V - Ah	12 - 80

BALAI CENTRAL

Balai central	à rouleau	
Longueur	mm	1200
Diamètre	mm	400
Nombre de rangées de soies	6	
Support central	Moplen	
Vitesse balai	tours/min.	480
Système d'actionnement/soulèvement	hydraulique	
Matériau des soies (standard)	PPL	
Matériau des soies (sur demande)	nylon	

BALAIS LATÉRAUX

Balais latéraux	à tronc de cône	
Quantité	1 (2 a richiesta)	
Diamètre	mm	600
Vitesse balai	tours/min.	96
Sistema di azionamento e sollevamento	hydraulique	
Système d'actionnement/soulèvement	PPL	
Matériau des soies (sur demande)	nylon	

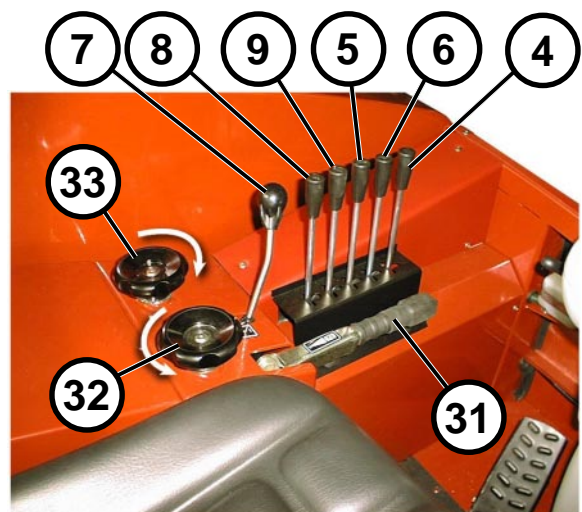
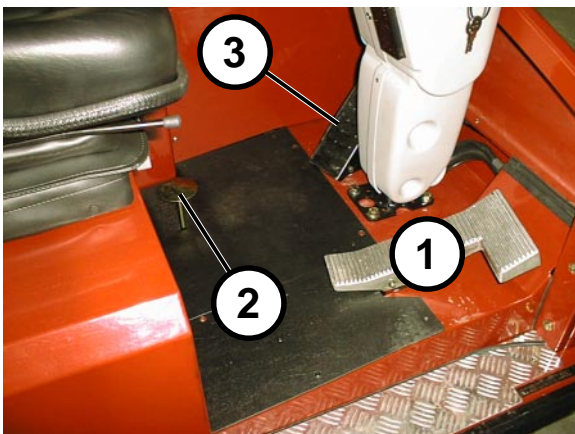
COMMANDES

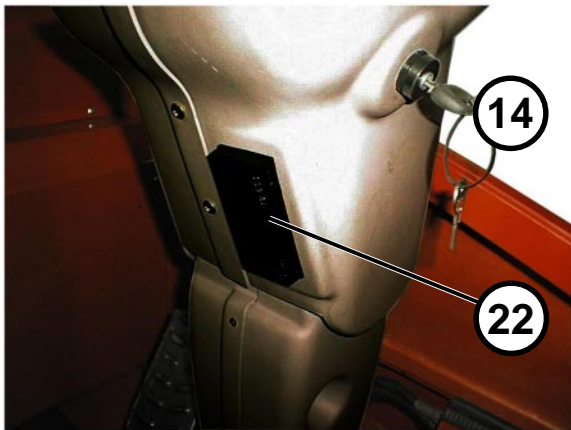
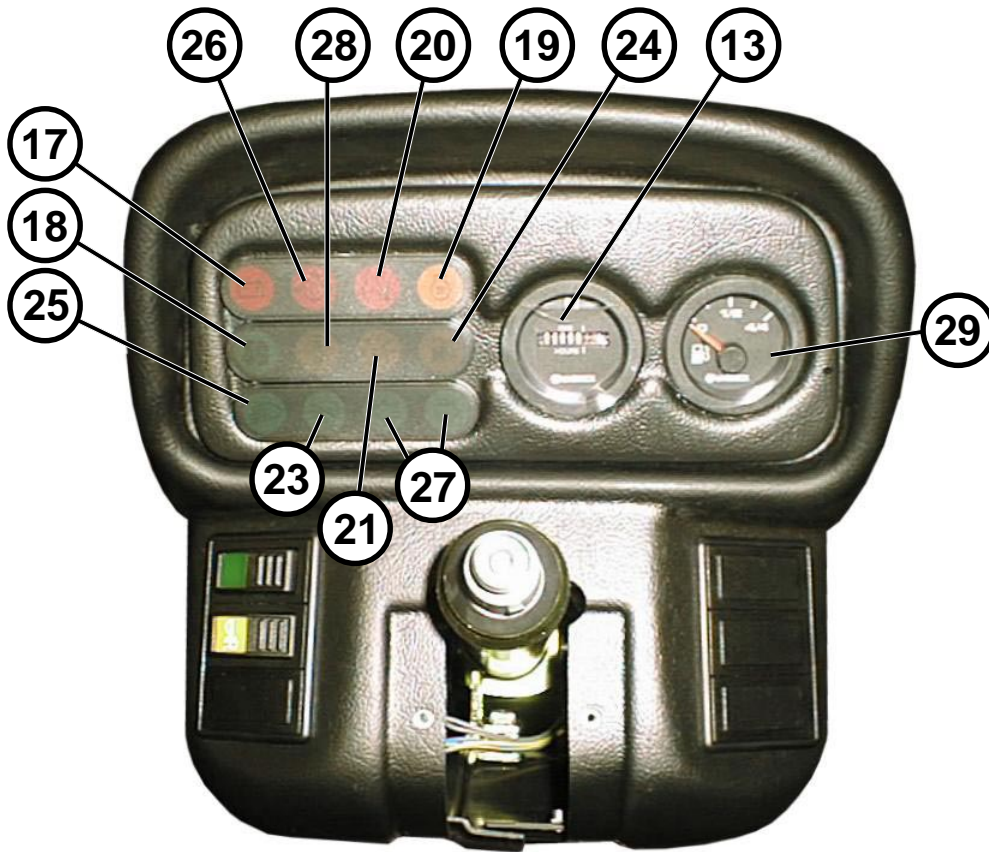
Commande de rotation balais, relevage du bac	par distributeur à leviers
Avancement	hydrostatique

LUBRIFIANTS ET LIQUIDES		
PARTIES A RAVITAILLER	Q.té (litres)	RAVITAILLER AVEC
MOTEUR Carter huile et filtre	3,5	MULTIGRADE SAE 15W/40
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	6,5	ANTIFREEZE CONCENTRATE 50% + eau distillée 50%
CIRCUIT HYDRAULIQUE	15	AGIP ROTRA ATF
RESERVOIR CARBURANT	29	DIESEL
BATTERIE	-	EAU DISTILLEE

FIG. 3 - APPAREILLAGES DE CONTROLE ET COMMANDES

- 1) Pédale d'avance et marche-arrière
- 2) Pédale de levage flap avant
- 3) Pédale de frein
- 4) Levier de commande rotation balais
- 5) Levier de commande relevage et descente du bac à déchets
- 6) Levier de commande porte du bac à déchets
- 7) Levier de commande accélérateur
- 8) Levier de relevage et descente des balais latéraux
- 9) Levier de relevage et descente des balai central
- 10) Bouton klaxon
- 11) Interrupteur feux (**OPTION**)
- 12) Interrupteur feux de direction (**OPTION**)
- 13) Compte-heures
- 14) Commutateur à clé
- 15) Interrupteur commande ventilateurs d'aspiration et vibreur filtres
- 16) Commutateur feux de détresse (**OPTION**)
- 17) Témoin de charge batterie
- 18) Témoin ventilateurs d'aspiration enclenchés
- 19) Témoin de préchauffage des bougies moteur
- 20) Témoin de température de l'eau de refroidissement moteur
- 21) Témoin balais en rotation
- 22) Tableau à fusibles
- 23) Témoin feu de position (**OPTION**)
- 24) Témoin réserve du carburant
- 25) Témoin feux de croisement (**OPTION**)
- 26) Témoin de pression huile moteur
- 27) Témoin feux de direction (**OPTION**)
- 28) Témoin vibreur enclenché
- 29) Niveau de carburant
- 30) Interrupteur gyrophare (**OPTION**)
- 31) Levier frein de stationnement
- 32) Volant de réglage balai latéral
- 33) Volant de réglage balai central
- 34) Levier de réglage direction
- 35) Siège et réglages



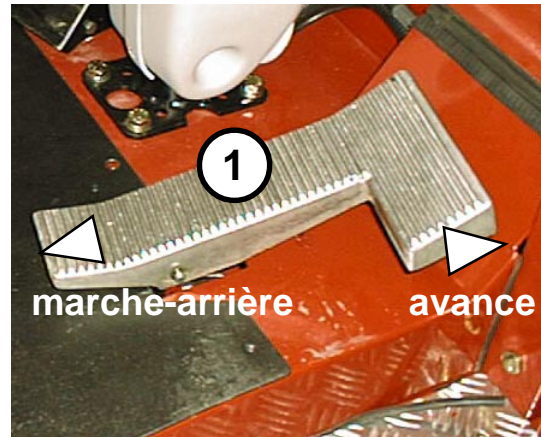


1 Pédale de marche avant et marche arrière

Commande le déplacement de la balayeuse. En appuyant sur la partie antérieure de la pédale la balayeuse avance, en appuyant sur la partie postérieure elle recule. Plus la pédale est enfoncée et plus la vitesse de la balayeuse augmente. En relâchant la pédale, la balayeuse freine automatiquement puis s'arrête.

! ATTENTION!

SI LA BALAYEUSE NE RESTE PAS A L'ARRET ALORS QUE LA PEDALE N'EST PAS ENFONCEE, PROCEDER AU REGLAGE NECESSAIRE - VOIR CHAPITRE "SYSTEME DE DEPLACEMENT".



2 Pédale de levage flap avant

Pour faciliter le passage de matériau volumineux sous le flap avant. Appuyer sur la pédale pour soulever le flap.

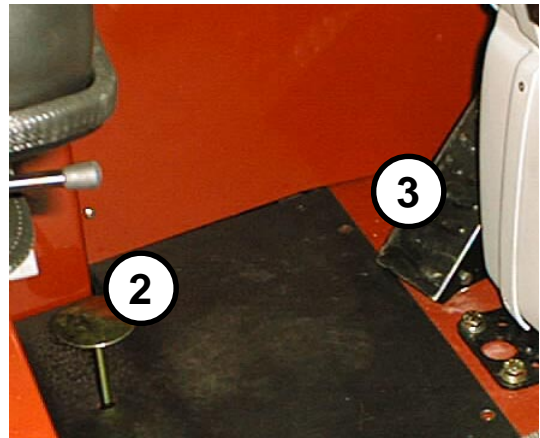
3 Pédale de frein

Commande l'actionnement du frein de secours. La pédale agit hydrauliquement sur les freins à tambour des roues arrière.

4 Levier de commande rotation balais

Position A: rotation des balais.

Pour stopper la rotation, ramener la levier dans la position initiale.



5 Levier de relevage et descente du bac à déchets

Position A: levage du bac à déchets

Position B: descente du bac à déchets

6 Levier de commande porte du bac à déchets

Position A: ouverture de la porte du bac à déchets

Position B: fermeture de la porte du bac à déchets

7 Levier de commande accélérateur

Permet de régler la vitesse de rotation du moteur (max. 2550 t/min.) durant la phase de travail et de déplacement. En tirant la levier la vitesse de rotation augmente, en la poussant elle diminue.

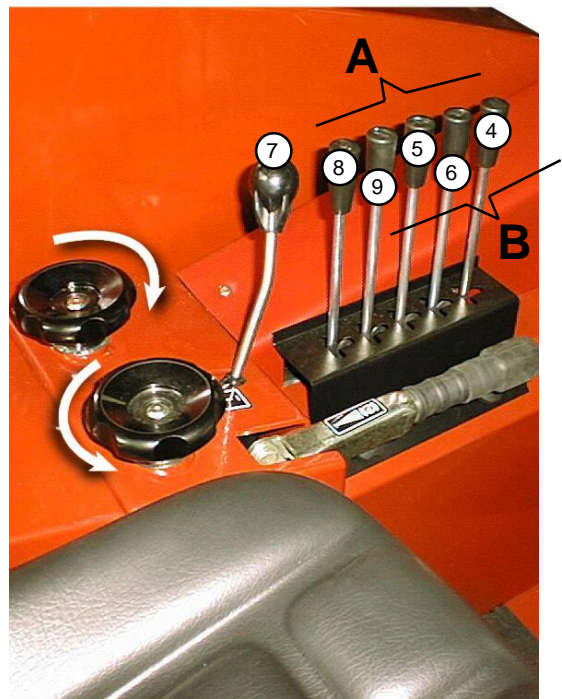
8 Levier de relevage et descente des balais latéraux

Il sert à soulever les balais latéraux lors des déplacements ou lorsque la machine est au repos.

Il sert à descendre les balais pendant le fonctionnement.

Position A: relevage du balais latéraux

Position B: descente du balais latéraux



9 Levier de relevage et descente des balai central

Il sert à soulever le balai central pendant les déplacements ou lorsque la balayeuse est au repos.

Il sert à descendre le balai pendant le travail.

Position A: relevage du balai central

Position B: descente du balai central

10 Bouton klaxon

Pour actionner le klaxon.

11 Interrupteur feux (OPTION)

Pour l'allumage des feux avant et arrière (feux de position et de croisement).

12 Interrupteur feux de direction (OPTION)

Il commande l'insertion des feux de direction.

13 Compte-heures

Il indique le nombre d'heures de travail effectuées.

14 Commutateur à clé

Commutateur à clé à trois positions:

0= clé amovible

I = allumage installation générale

II= démarrage du moteur endothermique

! ATTENTION!

ATTENDRE L'EXTINCTION DU TEMOIN BOUGIES (POINT 19 FIG.3) AVANT DE TOURNER LA CLÉ DE DÉMARRAGE MOTEUR SUR LA POSITION II. EN CAS DE TEMPÉRATURE TRÈS BASSE, RÉPÉTER L'OPÉRATION (POSITION 0 - POSITION II) 2-3 FOIS AVANT D'EXÉCUTER LE DÉMARRAGE. UNE FOIS LE MOTEUR ÉTEINT, NE JAMAIS LAISSER LA CLÉ EN POSITION I.

15 Interrupteur commande ventilateurs d'aspiration et vibreur filtres

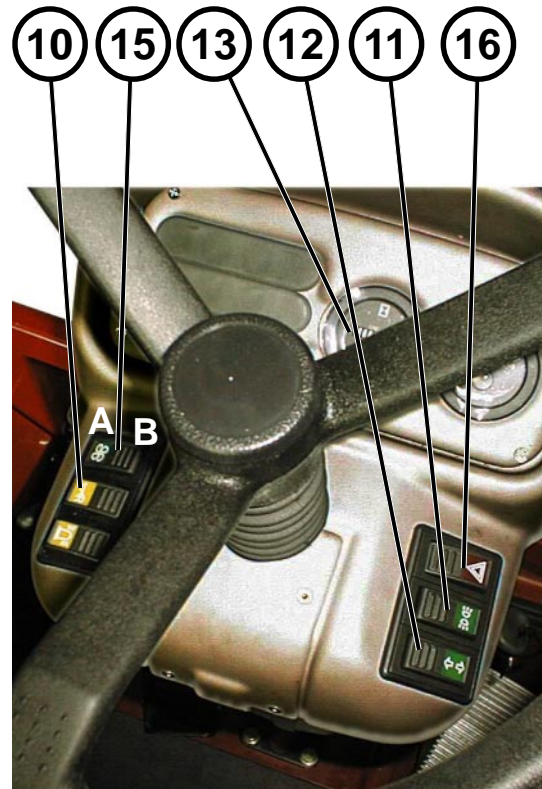
Pour la mise en fonction des moteurs électriques de commande ventilateurs et vibreurs.

Position A: mise en fonction ventilateurs aspiration

Position B: mise en fonction vibreurs filtres

16 Commutateur feux de détresse (OPTION)

Pour l'actionnement des feux de détresse



17 Témoin de charge batterie

Allumé alors que le moteur est en marche, le témoin indique que l'alternateur ne charge pas la batterie. Causes possibles: rupture courroie, alternateur défectueux, fil débranché, etc.

18 Témoin ventilateurs d'aspiration enclenchés

Allumé, le témoin indique que les ventilateurs d'aspiration sont en marche.

19 Témoin de préchauffage des bougies moteur

L'allumage qui suit l'introduction de la clé de contact, indique la phase de chauffage des bougies, et l'extinction qui en résulte indique que le moteur est prêt pour le démarrage.

20 Témoin de température de l'eau de refroidissement moteur

L'allumage du témoin et l'arrêt simultané du moteur indiquent que l'eau de refroidissement du moteur a atteint une température trop élevée.

21 Témoin balais en rotacion

Allumé, le témoin indique que les balais sont en rotation. L'extinction du témoin des balais durant le fonctionnement indique, ou bien une charge excessive du balai central sur le sol (et il est dans ce cas nécessaire de desserrer le volant 33) ou bien la remontée du balai suite, par exemple, à un passage sur un dos-d'âne (il est dans ce cas nécessaire de faire redescendre le balai par l'intermédiaire du levier 9).

22 Tableau à fusibles

Voir "installation électrique".

23 Témoin feu de position (OPTION)

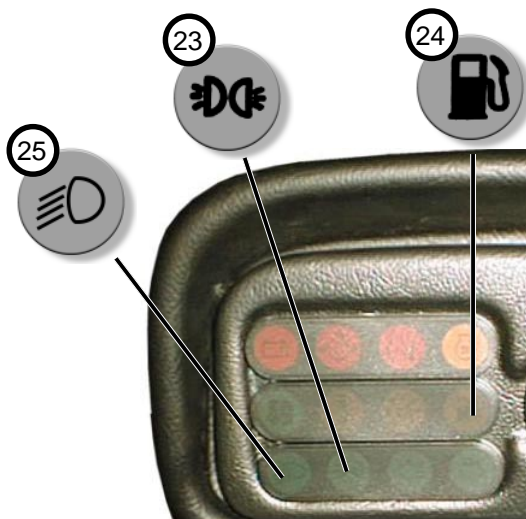
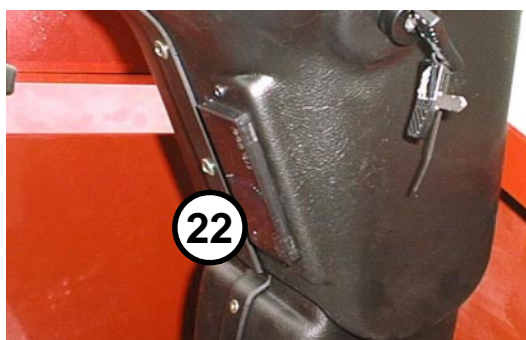
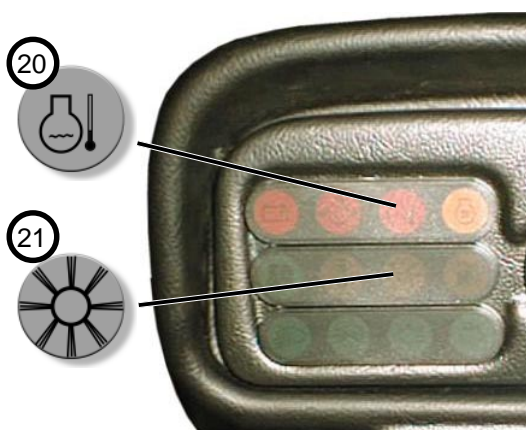
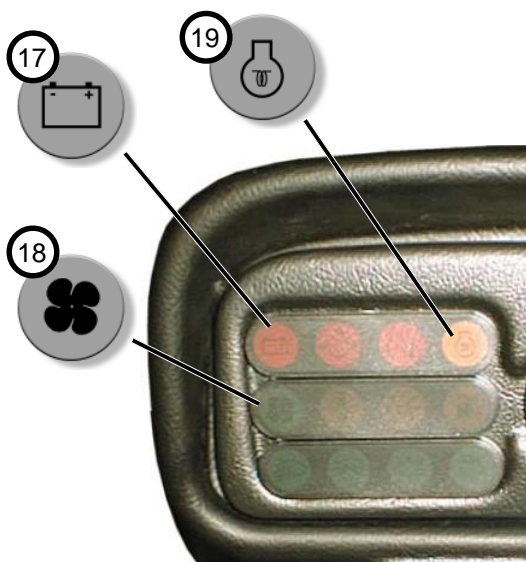
Indique que les feux de position sont allumés.

24 Témoin réserve carburant

Indique la réserve de carburant alimentant le moteur à explosion.

25 Témoin feux de croisement (OPTION)

Indique que les feux de croisement sont allumés.



26 Témoin de pression huile moteur

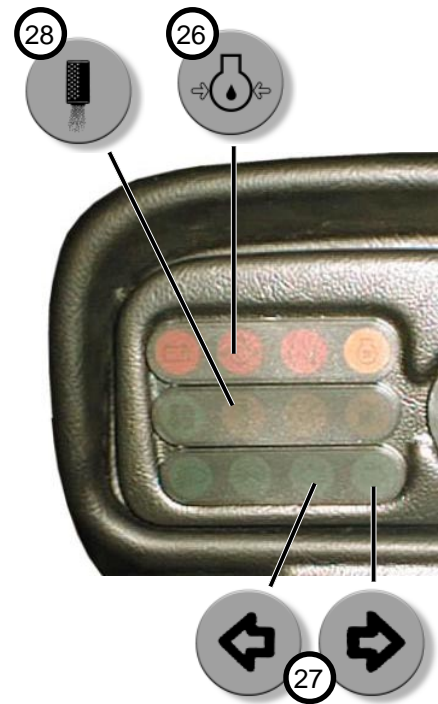
Ce témoin s'allume lorsque la pression dans le circuit de lubrification du moteur est insuffisante. Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile dans le moteur.

27 Témoin feux de direction (OPTION)

Ce témoin indique l'actionnement des indicateurs de direction.

28 Témoin vibreur enclenché

Indique que le vibreur des filtres est enclenché.



29 Niveau de carburant

Indique le niveau de carburant alimentant le moteur à explosion.



30 Interrupteur gyrophare (OPTION)

Permet d'allumer le gyrophare.

31 Levier frein de stationnement

Commande l'enclenchement du frein de stationnement. La levier agit mécaniquement sur les freins à tambour des roues arrière.

! ATTENTION!

SILA MACHINE NE RESTE PAS A L'ARRÊT ALORS QUE LE FREIN DE STATIONNEMENT EST ENCLENCHÉ, PROCÉDER AU RÉGLAGE NÉCESSAIRE - VOIR CHAPITRE "FREIN DE STATIONNEMENT"



32 Volant de réglage balai latéral

Tourner le volant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le balai latéral, voir chapitre "réglage balais latéraux"

33 Volant de réglage balai central

Tourner le volant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le balai central, voir chapitre "réglage balais central"



34 Levier de réglage direction

Pour régler l'inclinaison du volant, débloquer la levier, incliner le volant dans la position voulue et rebloquer la levier.



35 Siège et réglages

Le siège dispose des réglages suivants:

- longitudinal (manette A)
- inclinaison dossier (pommeau B)
- dureté suspension (manette C)



NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



La machine objet du présent manuel a été réalisée en conformité à la Directive communautaire machines 98/37/CEE (Directive machines).

Le responsable de la gestion de la machine doit impérativement se conformer aux directives communautaires ainsi qu'aux lois nationales en vigueur en ce qui concerne l'environnement de travail, afin de sauvegarder la sécurité et la santé des opérateurs.



ATTENTION!

L'utilisation de la machine est permise uniquement à l'opérateur autorisé.

Ne pas effectuer de modifications, transformations ou applications sur la machine pouvant compromettre la sécurité.

Avant la mise en marche de la machine vérifier si son fonctionnement ne met personne en danger.

S'abstenir de toute sorte d'opérations pouvant compromettre la stabilité de la machine.



DANGER!

Le responsable de la gestion de la machine ne doit pas simplement s'en tenir aux normes prévues par la législation, mais doit aussi pourvoir à la formation des opérateurs en ce qui concerne:

- Les protections fixes et/ou mobiles doivent toujours rester dans leur logement, parfaitement fixées.
- Si pour n'importe quelle raison ces protections sont enlevées, déclenchées ou court-circuitées, il faut absolument rétablir leur bon fonctionnement avant de remettre en marche la machine.
- Utiliser la machine uniquement dans des conditions techniquement parfaites et conformes à sa destination.
- L'utilisation conforme à sa destination comprend également l'observation des instructions d'utilisation et d'entretien, ainsi que les conditions de révision et d'entretien.
- Il est impérativement interdit d'aspirer des substances inflammables et/ou toxiques.
- Avant toute intervention sur des organes mécaniques et/chauds arrêter la machine.

DEPLACEMENT ET TRANSPORT DE LA MACHINE

La machine peut être déplacée et transportée de deux manières différentes: en la remorquant de façon à la charger sur un véhicule de transport ou bien en procédant à son levage pour l'amener dans la position voulue.

REMORQUAGE

Pour pousser ou remorquer la balayeuse, procéder comme suit:

- tourner la vis de by-pass 1 (fig. 4) présente sur la pompe à débit variable d'un demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre.
- accrocher la dispositif de remorquage au piton 2 prévu à cet effet (fig. 5).

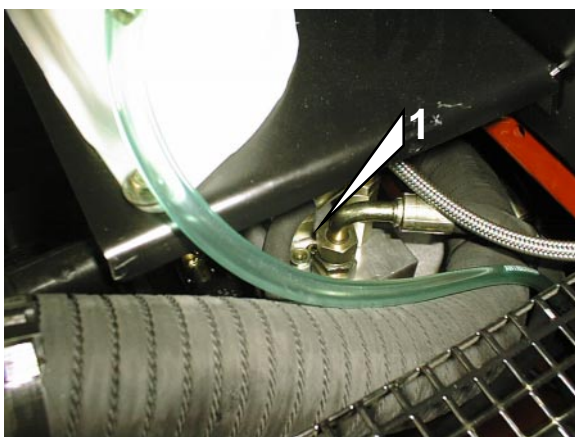


FIG.4

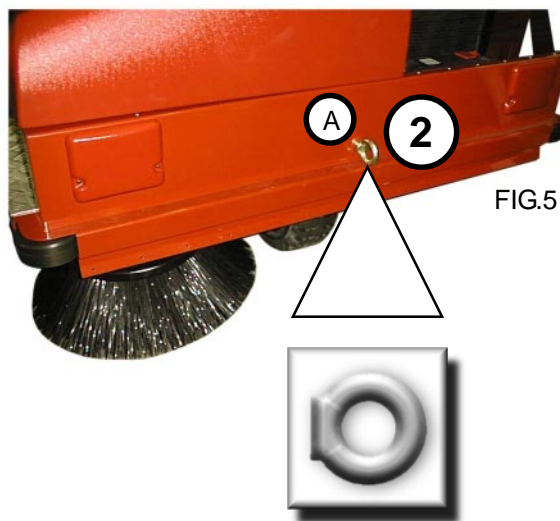


FIG.5

! ATTENTION!

**IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER AU REMORQUAGE À L'AIDE D'UNE BARRE, OPÉRATEUR À BORD DE LA MACHINE ET ÉCLAIRAGE D'URGENCE ALLUMÉ.
LORS DU REMORQUAGE DE LA BALAYEUSE, VEILLER À NE PAS DÉPASSER LA VITESSE DE 5 KM/H POUR ÉVITER DE PROVOQUER TOUT DOMMAGE SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE.**

Pour rétablir les conditions normales de fonctionnement, replacer la vis de by-pass dans la position d'origine, en la tournant dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle se bloque.

LEVAGE

Pour le déplacement de la machine par levage, utiliser les orifices d'ancrage prévus à cet effet:

- piton antérieur 2 (fig. 5)
- orifices d'ancrage 3 (fig. 6) présents sur la partie arrière.

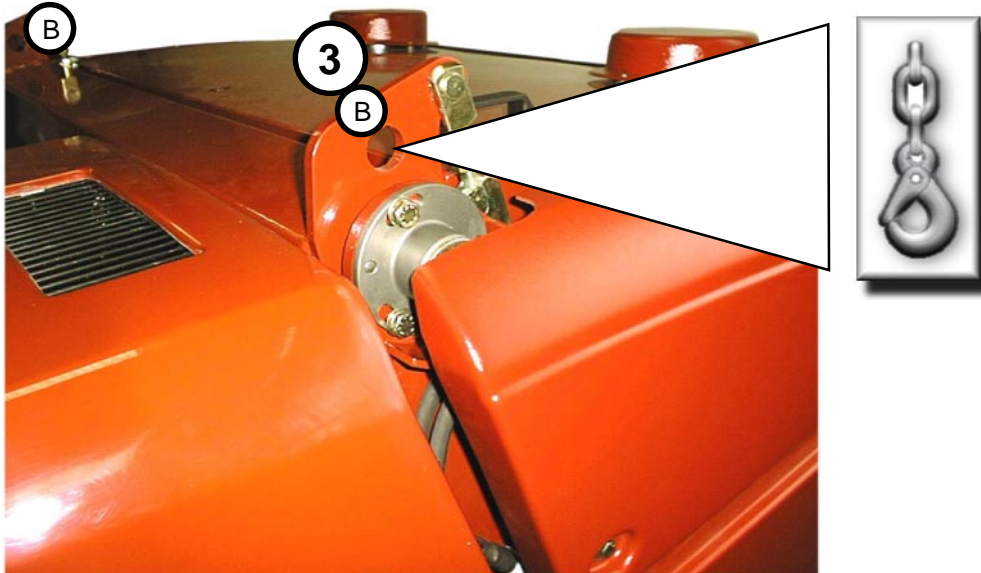


FIG.6

Le poids de la balayeuse doit être ainsi réparti:

- (A) 230 kg environ sur le piton antérieur 2
- (B) 515 kg environ sur chacun des orifices d'ancrage 3

L'ancrage sur le piton antérieur s'effectue en utilisant un crochet standard de grue.

L'ancrage au niveau des orifices arrière s'effectue à l'aide du crochet prévu à cet effet (le diamètre de l'orifice est de 30 mm).



PENDANT L'OPÉRATION DE LEVAGE VEILLER À CE QUE LA BALAYEUSE RESTE EN POSITION HORIZONTALE ET VEILLER À L'ABSENCE DE TOUTE PERSONNE SUR LA ZONE DE DÉPLACEMENT DE LA CHARGE. CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE CONFIÉES À DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS.

EMPLOI DE LA BALAYEUSE

Précautions

- 1) La machine ne doit être utilisée que par des personnes formées et responsables.
- 2) Lorsque la balayeuse est laissée sans surveillance, retirer la clé de contact et enclencher le frein de stationnement à l'aide de la levier 31 (Fig. 3).
- 3) Ne pas arrêter la machine sur un terrain incliné, ni devant des portes ou des extincteurs.

Avant d'utiliser la balayeuse contrôler:

- Effectuer un contrôle préalable pour vérifier si la machine a subi des dommages pendant le transport et l'utilisation.
- Contrôler le niveau de carburant dans le réservoir 1 (fig. 7) placé au-dessous du siège. Le cas échéant, rembourger avec du gas-oil. La capacité du réservoir est de 29 litres env.



DANGER! SUBSTANCE INFLAMMABLE

DURANT LE RAVITAILLEMENT NE PAS FUMER NI NE FAIRE USAGE DE FLAMMES NUES A PROXIMITÉ DE LA MACHINE.

- contrôler le niveau d'huile moteur, tige 2;
- contrôler niveau de l'eau de refroidissement du moteur 3.
- contrôler le niveau du huile de l'installation hydraulique 4 (fig.7).

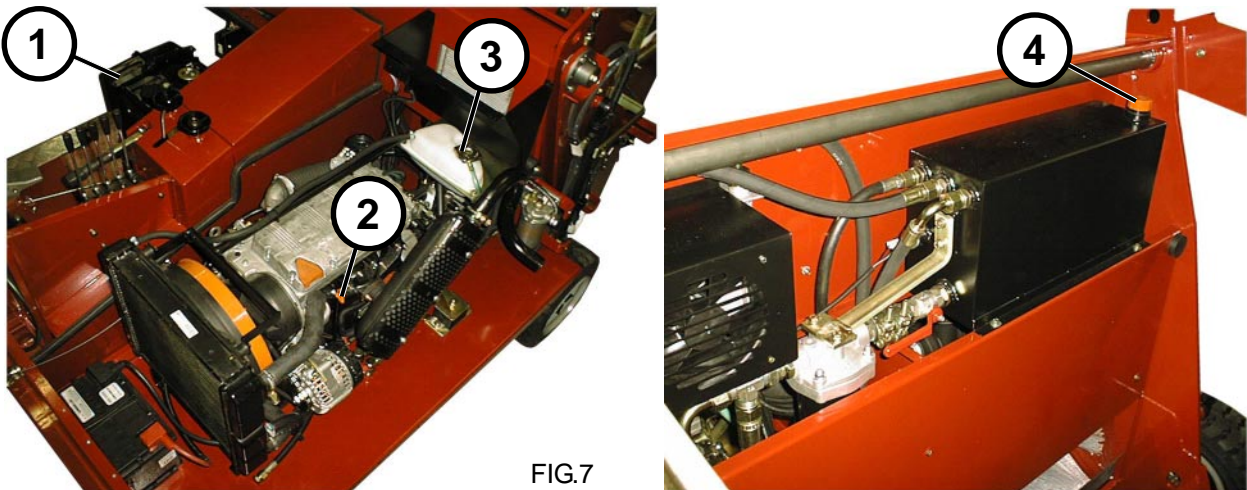


FIG.7

- pour les ravitaillements se reporter au besoin aux caractéristiques des lubrifiants et liquides (voir le tableau du chapitre "**caractéristiques techniques** ")
- contrôler le filtre à air du moteur (fig. 9) et au besoin le changer.
- contrôler la trace laissée par les balais au sol et procéder éventuellement au réglage nécessaire en procédant comme indiqué dans les chapitres correspondants.
- contrôler le niveau de remplissage du bac à déchets et si nécessaire le vider.

INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN SERVICE DE LA BALAYEUSE

Démarrage du moteur

- Amener le levier de l'accélérateur 7 (fig. 3) à 3/4 de la course..
- Introduire la clé de contact 14 dans son logement.
- La tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au premier cran d'arrêt (pos. I).
- The glow plug indicator 19 (Fig. 3).
- Attendre que le témoin des bougies d'allumage soit éteint, puis tourner la clé sur le deuxième cran (pos.II) et la dégager dès que le moteur a démarré.

Mise en marche de la balayeuse

- Dégager le frein de stationnement avec l'abaissement de la levier 31 (fig.3)
- Pour avancer, appuyer sur la partie avant de la pédale 1 (fig. 3).
- Pour la marche-arrière appuyer sur la partie arrière de la pédale.

La machine freine automatiquement lorsque la pédale 1 est au point mort.

Les cinq leviers sur le distributeur doivent se trouver dans la position centrale (fig. 3).

Nettoyage

Amener la machine sur le lieu de nettoyage, puis:

- Mettre les balais en rotation à l'aide de la levier 4 (fig. 3)
- Abaisser les balais latéraux et le balai central à l'aide des leviers 8 et 9 (fig. 3)
- Mettre en marche les ventilateurs d'aspiration (à condition que le sol soit sec) au moyen de l'interrupteur 15 (fig. 3)
- Faire avancer la machine en passant sur la zone à nettoyer.



DANGER! D'INSTABILITE

LORSQUE LA BALAYEUSE EST UTILISÉE À LA VITESSE DE DÉPLACEMENT MAXIMUM, VEILLER À NE PAS EFFECTUER DE VIRAGES AU RAYON DE BRAQUAGE MINIMUM. SI LA ZONE À NETTOYER EST INCLINÉE, VEILLER À FAIRE AVANCER LA BALAYEUSE À BASSE VITESSE ET ÉVITER DE BRAQUER BRUSQUEMENT ET D'EFFECTUER DES VIRAGES SERRÉS. LE NON-RESPECT DE CES RECOMMANDATIONS PEUT PROVOQUER LE RENVERSEMENT DE LA BALAYEUSE, LEQUEL PEUT AVOIR DE GRAVES CONSÉQUENCES.

Arrêt de la balayeuse

Pour arrêter la balayeuse une fois les opérations de nettoyage terminées, procéder comme suit:

- Soulever les balais à l'aide des leviers 8 et 9 (fig. 3)
- Stopper la rotation à l'aide de la levier 4 (fig. 3)
- Arrêter l'aspiration à l'aide de l'interrupteur 15 (fig. 3)
- Arrêter tous les autres accessoires.
- Amener la machine sur le lieu de stationnement.
- Enclencher le frein de stationnement en soulevant la levier 31 (fig. 3)



ATTENTION!

FAIRE STATIONNER LA BALAYEUSE SUR UNE SURFACE NON INCLINÉE, L'EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉTANT SUSCEPTIBLE D'ÊTRE COMPROMISE PAR UN ENTRETIEN INSUFFISANT OU PAR UN ACTIONNEMENT INCORRECT.

Comment arrêter le moteur



ATTENTION!

AVANT DE PROCÉDER À L'ARRÊT DU MOTEUR, S'ASSURER QUE LES BALAIS LATÉRAUX ET LE BALAI CENTRAL SOIENT SOULEVÉS (VOIR LEVIERS 8 ET 9 FIG. 3).

- Abaisser le régime du moteur à l'aide de la levier 7 (fig. 3).
- Placer la clé de contact présente sur le démarreur 14 sur la position 0 (fig. 3) puis la retirer.

NORMES À SUIVRE AU COURS DU FONCTIONNEMENT



POUR ASSURER UNE UTILISATION CORRECTE EN CONDITIONS DE SÉCURITÉ:

Ne pas ramasser de cordes, fils de fer, feuillets, eau, etc.

En présence d'objets volumineux et notamment légers (papier, feuilles, etc.) soulever la partie avant de la balayeuse en appuyant sur le guidon. Cette manoeuvre doit être effectuée le temps nécessaire au ramassage de ces objets.

Faire vibrer de temps à autre les filtres, en agissant sur l'interrupteur 15, pos. B (Fig. 3).

En présence d'humidité sur le terrain à balayer, fermer l'aspiration du ventilateur à l'aide de l'interrupteur 15 pos.A (Fig. 3), afin d'éviter d'engorger le filtre d'aspiration.

Ne pas ramasser de mégots de cigarettes allumés ou de matériel incandescent.



EN PRÉSENCE DE DÉCHETS COMBUSTIBLES À L'INTÉRIEUR DU BAC À DÉCHETS (TELS QUE FEUILLES OU PAPIER), LA RÉCUPÉRATION DE MATIÈRES INCANDESCENTES PEUT DÉCLENCHER UN INCENDIE POUVANT AVOIR COMME CONSÉQUENCE DE GRAVES DOMMAGES MATÉRIELS POUR LA BALAYEUSE ET À PROXIMITÉ DE CELLE-CI.

EXTINCTION DES INCENDIES:

UTILISER UN EXTINCTEUR À POUDRE PRÉVU POUR L'EXTINCTION DES INCENDIES DE CATÉGORIES A ET B.

Empêcher aux personnes étrangères au travail de s'approcher de la machine, notamment les enfants.

L'utilisation de la machine est permise uniquement aux opérateurs autorisés par le responsable de la gestion de la machine et étant à connaissance du contenu du présent manuel.

Ces opérateurs doivent être des personnes physiquement et intellectuellement aptes et non pas sous l'effet d'alcool, drogues ou médicaments.

Vérifier si:

- Il n'y a pas d'objets étrangers tels que outils, chiffons, outillages, etc. sur la machine.
- La machine après l'allumage ne fait pas de bruits étranges. Au cas où cela se produirait, l'arrêter aussitôt et en repérer la cause.
- Veiller à ce que soient fermées toutes les protections de sécurité, en particulier le capot du moteur.

Normes pour l'entretien

Au cours du nettoyage et de l'entretien de la machine ou du remplacement de pièces, arrêter toujours le moteur. Ne pas utiliser de flammes libres, ne pas occasionner d'étincelles et ne pas fumer à proximité du réservoir du carburant quand le bouchon pour le ravitaillement est ouvert.



N'APPORTER AUCUNE MODIFICATION À LA BALAYEUSE Y COMPRIS EN MONTANT UN COMPOSANT DE CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTES DE CELUI REMPLACÉ. UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE. AU MOINDRE DOUTE S'INFORMER AUPRÈS DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE RCM.

ENTRETIEN

Moteur

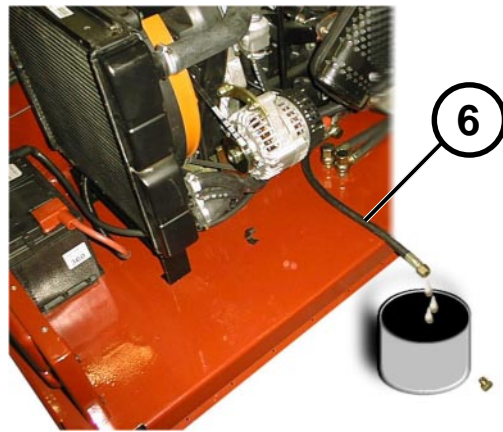
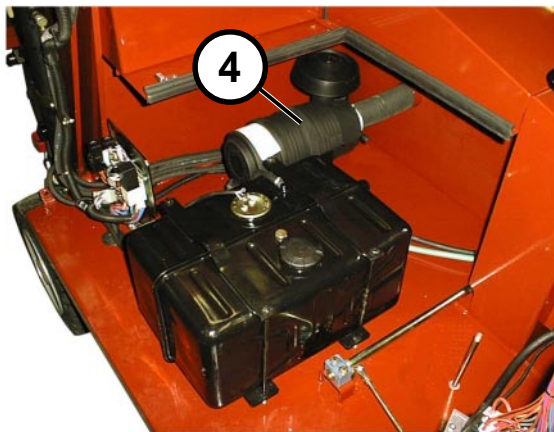
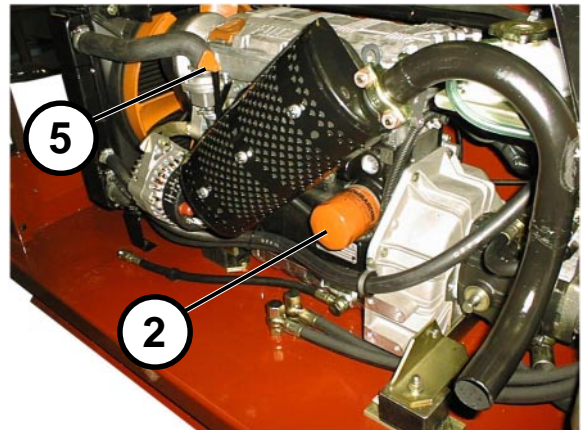
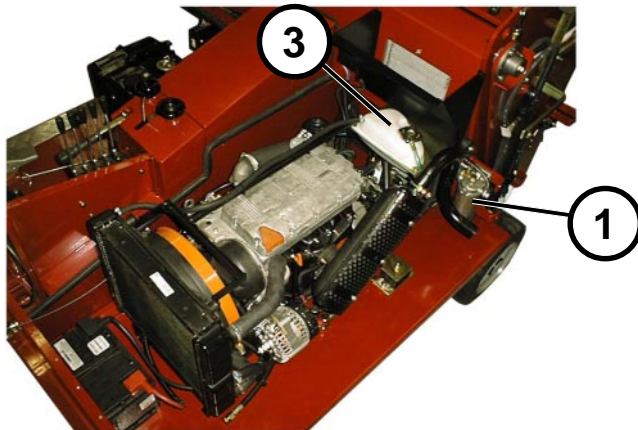
S'en tenir scrupuleusement aux instructions de la NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN du moteur LOMBARDINI LDW 1204 FOCS.

Lubrification

Toutes les 8 heures vérifier le niveau de l'huile dans le moteur à l'aide de la jauge prévue à cet effet 5 (Fig.8). Vidanger l'huile du moteur toutes les 125 heures à l'aide du tuyau de vidange 6 et remplacer le filtre 2 (Fig.8).

FIG.8 POINTS D'ENTRETIEN ET CONTROLE SUR LE MOTEUR

- 1) Filtre à gas-oil
- 2) Filtre à huile
- 3) Cuve d'expansion liquide de refroid.
- 4) Filtre air moteur
- 5) Jauge d'huile
- 6) Tuyau de vidange huile moteur



Alimentation

Toutes les 500 heures de travail remplacer le filtre à gas-oil 1 (fig.8).

Toutes les 8 heures de fonctionnement démonter les filtres à air 1 et 2 (fig.9) du moteur et les nettoyer en utilisant un jet d'air.

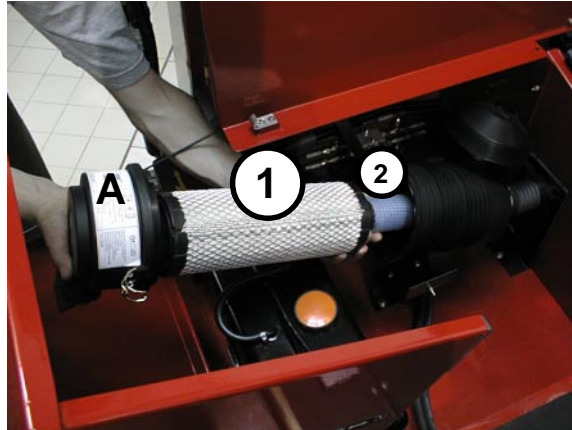
Si les filtres ont déjà été nettoyés plusieurs fois ou qu'ils sont engorgés irrémédiablement, il faut les remplacer.



LIRE LES INSTRUCTIONS SUR LA PLAQUETTE A SITUÉE SUR LE COUVERCLE PORTE-FILTRES

FIG.9 FILTRES AIR MOTEUR

- A. Plaquette pour instructions
 1) Filtre principal
 2) Filtre interne



Refroidissement moteur

Toutes les 40 heures contrôler le liquide de refroidissement moteur à l'aide de la cuve d'expansion 3 (fig. 8).

Lorsque la balayeuse travaille dans des milieux très poussiéreux avec les balais latéraux, contrôler souvent que le radiateur du moteur ne soit pas encrassé.



LAVÉ, DU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE, EN UTILISANT UN PINCEAU ET DU GAS-OIL, LES AILETTES DE LA MASSE DE RADIATION DU RADIATEUR.

Faire attention au témoin 20 (fig. 3): son allumage indique que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée. Arrêter la balayeuse immédiatement et procéder au contrôle des ailettes du radiateur du moteur comme indiqué ci-après:

- 1) Enlever le couvercle gauche d'inspection moteur.
- 2) Si les ailettes sont encrassées, souffler à l'air comprimé du côté arrière du radiateur (voir fig. 10), en essayant de détacher la poussière s'étant formée.
- 3) Si cela ne suffit pas, nettoyer les ailettes du devant du radiateur à l'aide d'un pinceau courbe et du gas-oil et sécher par un jet d'air.



SI CE N'EST PAS LE RADIATEUR QUI A CAUSÉ L'ALLUMAGE DU TÉMOIN 20, VÉRIFIER:

- **LE NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR.**
- **TOUT DÉFAUT DE FONCTIONNEMENT ÉVENTUEL DE L'ÉLECTROVANNE CARBURANT OU DE SON RELAIS, OU BIEN DU CAPTEUR DE TEMPÉRATURE EAU.**



FIG. 10 RADIATEUR LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

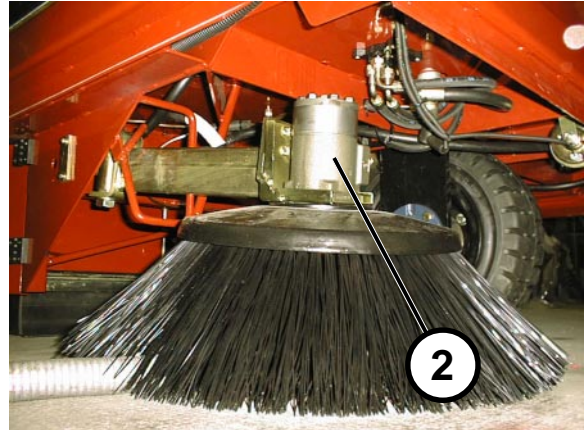
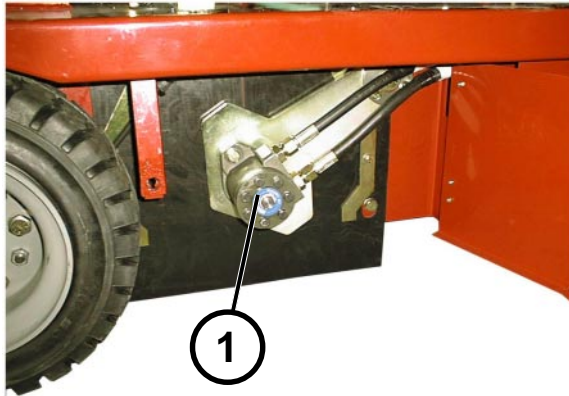
BALAIS LATÉRAUX ET BALAI CENTRAL

La rotation des balais est assurée par les moteurs hydrauliques 1 et 2 (fig. 11), lesquels sont commandés par la levier 4 présente sur le distributeur (fig. 3).

Soulèvement et abaissement des balais sont commandés par les leviers 8 et 9 (fig.

FIG.11 SCHEMA DE FONCTIONNE-MENT BALAIS

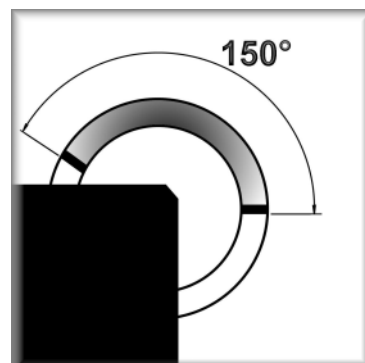
- 1) Moteur hydraulique du balai central
- 2) Moteur hydraulique du balai latéral



Balais latéraux

Les balais latéraux ont pour but de nettoyer la saleté s'étant formée dans les coins et le long des bords et de l'amener sur le sillage du balai central.

FIG.12 TRACE BALAIS LATÉRAUX



Réglage des balais latéraux

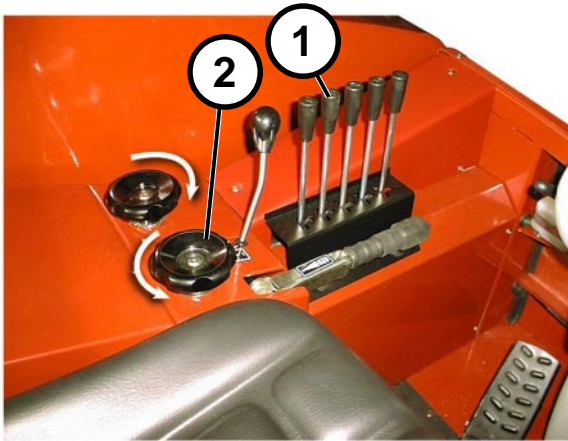
Les balais latéraux doivent laisser sur le sol une trace comme le dessin l'indique (Fig.12). Pour ce faire, il est nécessaire de régler la hauteur du sol au fur et à mesure que les soient s'usent.

Procéder comme suit:

- Abaisser le balai latéral à l'aide de la levier 1 (fig. 13)
- Tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre le volant 2 (fig. 13) jusqu'à ce que soit obtenue une trace correcte (fig. 12)

FIG.13 RÉGLAGE BALAIS LATÉRAUX

- 1) Levier levage et descente des balais latéraux
- 2) Volant de réglage du balai latéral



Le réglage de l'inclinaison du balai latéral s'effectue au moyen de la vis 3 (fig. 14).

Les balais latéraux sont flotteurs et équipés de disques de protection 1 (Fig. 14). Lorsqu'ils entrent en contact avec des corps rigides (colonnes, murs, etc...), le disque 1 tourne et le groupe balais rentre tout en évitant le choc et en préservant le balai en bon état.

Remplacement des balais latéraux

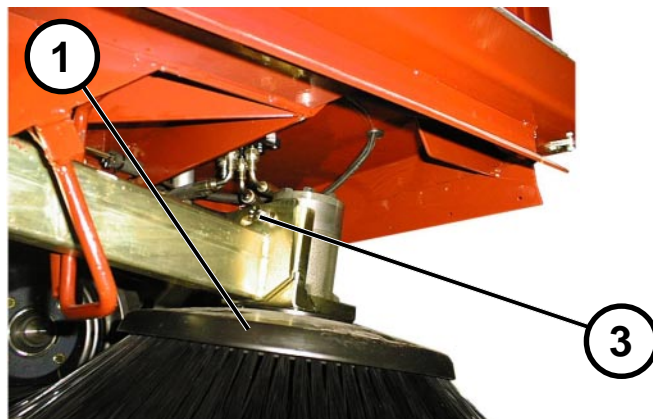
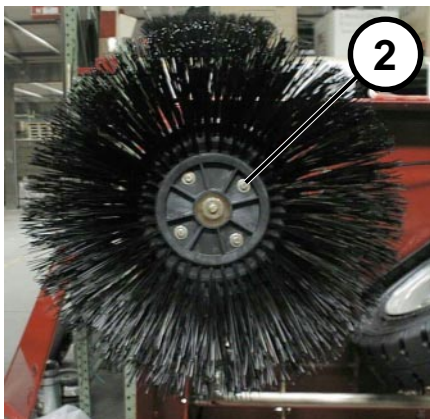
Lorsque les balais latéraux sont usés, les changer en procédant comme suit:

Dévisser les quatre vis 2 (Fig.14) pour que le balai se détache de son support.

Une fois le balai neuf monté, procéder à nouveau aux opérations de réglage décrites ci-dessus, à savoir tourner le volant 2 (fig. 13) dans le sens inverse (SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE) par rapport à l'opération précédemment décrite jusqu'à ce que soit obtenue la trace correcte (fig. 12).

FIG.14 BALAI LATERAL

- 1) Disque de protection balai
- 2) Vis de fixation balai
- 3) Vis de réglage de l'inclinaison du balai latéral



Balai central

Le balai central est la partie qui ramasse les déchets et les verse dans le bac arrière..

! ATTENTION!

NE JAMAIS RAMASSER DE FILS, CORDES ETC...CAR ILS PEUVENT ENDOMMAGER LES SOIES S'ILS S'ENROULENT AU BALAI.

Réglage du balai central

Pour un bon fonctionnement, le balai doit frôler le sol, en y laissant une trace de 6-8 de large sur toute sa longueur.

Le cas échéant, procéder comme suit:

- Abaisser le balai latéral à l'aide de la levier 1 (fig. 15)
- Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le volant 2 (fig. 15) jusqu'à ce que soit obtenue une trace correcte (fig. 16)

FIG.15 LEVIER RÉGLAGE BALAI CENTRAL

- 1) Levier de soulèvement et d'abaissement du balai central
- 2) Volant de réglage du balai central
- 3) Paroi mobile
- 4) Ecrus de réglage de la paroi

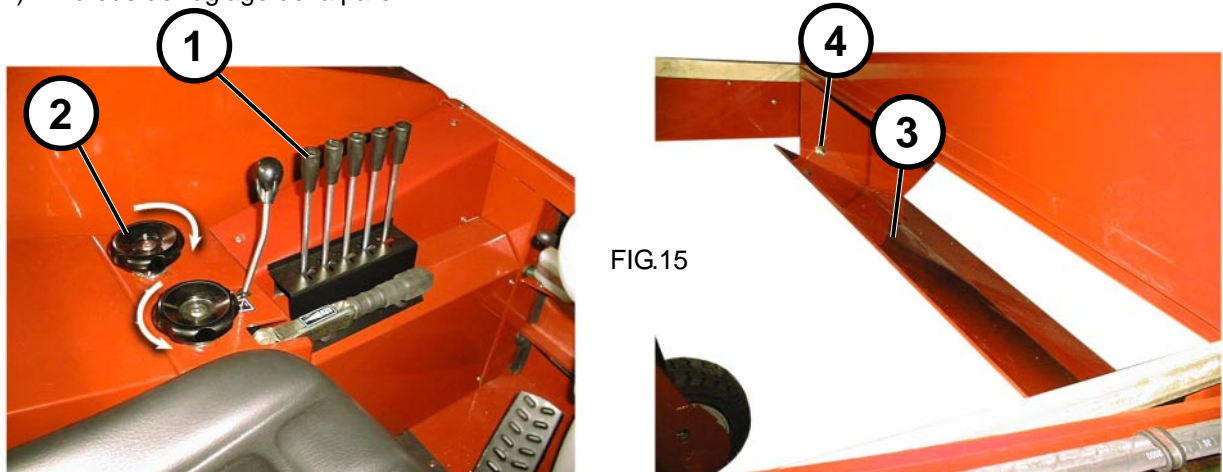


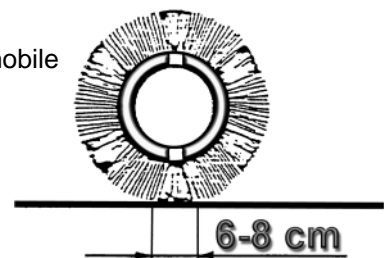
FIG.15

Lorsqu'on règle le balais central, il est également nécessaire de régler le cloison mobile3 (fig. 15) situé sur l'orifice de chargement du bac à déchets.

Procéder comme suit:

- soulever le bac à déchets
- desserrer les écrous de réglage 4 situés sur les côtés du cloison mobile
- tourner le cloison mobile vers le bas d'une demi-rainure
- serrer les écrous 4 (fig.15)

FIG.16 TRACE BALAI CENTRAL



! DANGER! ÉCRASEMENT ET CHOC

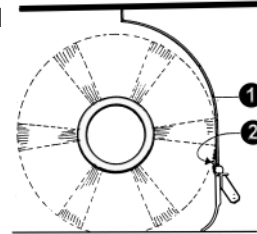
LORS DU SOULÈVEMENT DU BAC À DÉCHETS POUR PROCÉDER À DES INTERVENTIONS SOUS CELUI-CI, PAR EXEMPLE POUR LE RÉGLAGE DE LA PAROI MOBILE, IL EST OBLIGATOIRE DE MONTER LES SOUTIENS DE SÉCURITÉ SUR LES VÉRINS DE SOULÈVEMENT - VOIR CHAPITRE "BAC À DÉCHETS". UNE FOIS LES INTERVENTIONS EFFECTUÉES, RETIRER LES SOUTIENS DE SÉCURITÉ ET LES REPLACER DANS LEURS LOGEMENTS. IL EST ÉGALEMENT NÉCESSAIRE DE SE MUNIR D'UN CASQUE DE PROTECTION AFIN DE PRÉVENIR LES RISQUES DE CHOC AU NIVEAU DE LA TÊTE, AU BESOIN SE MUNIR ÉGALEMENT DE GANTS ET DE LUNETTES DE PROTECTION.

Décrassage de la plaque de guidage poussière

Si la balayeuse est utilisée à l'extérieur (places, cours, etc.), où il peut y avoir un sol humide, des incrustations pourraient se former sur la partie avant de la plaque de guidage poussière du balai central (Fig. 17). Dans ce cas, le bon fonctionnement de la balayeuse en serait compromis. Il y a donc lieu de contrôler de temps à autre l'état de la plaque et de la désincruster à l'aide d'un racleur métallique pour éliminer toute accumulation de matériau.

FIG. 17 INCRUSTATIONS SUR LA PLAQUE DE GUIDAGE POUSSIERE

- 1) Plaque de guidage poussière
- 2) Incrustations



Démontage du balai central

Le balai central peut être démonté du côté gauche de la balayeuse comme décrit ci-après:

- 1) Ouvrir la porte 1 d'inspection balai central à l'aide du bouton 2 (Fig. 18)
- 2) Dévisser les vis de fixation 3.
- 3) Enlever le groupe levier et le rouleau d'entraînement 4.
- 4) Enlever le balai 5.

FIG.18 DÉMONTAGE DU BALAI CENTRAL

- 1) Porte d'inspection
- 2) Bouton de fixation porte
- 3) Vis de fixation
- 4) Groupe levier
- 5) Balai central
- 6) Levier de levage bras
- 7) Support de guidage
- 8) Rainures de guidage

Montage du balai central

- 1) Introduire le balai central (voir position de montage Fig. 19) en centrant les rainures avec les ailettes sur le support du moteur d'entraînement du côté droit.
- 2) Monter le groupe 4 sur le balai et sur le pivot 6 (Fig. 18).
- 3) Visser la vis papillon jusqu'à ce que le support d'entraînement 7 n'est entré parfaitement dans le balai.



ATTENTION!

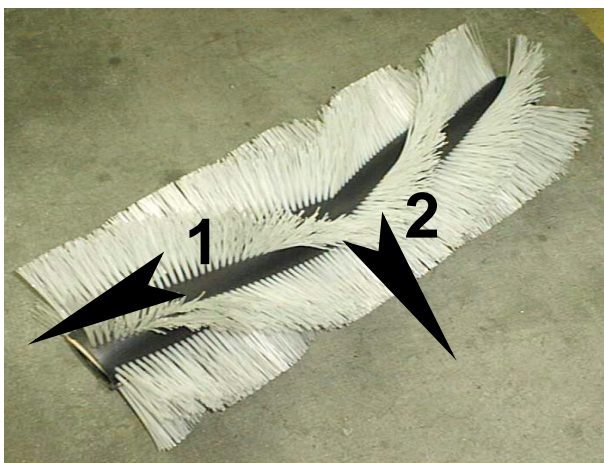
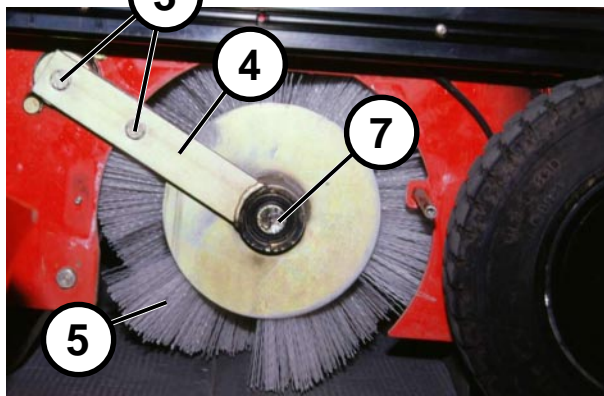
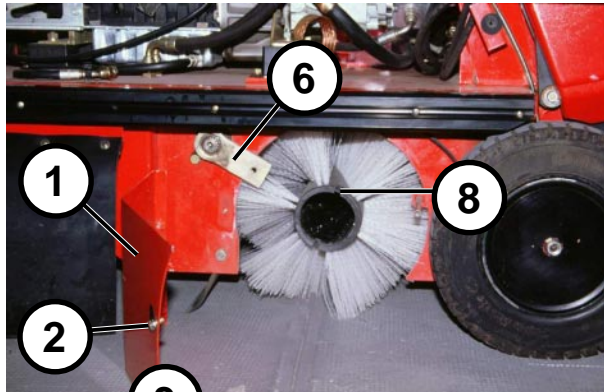
POUR LE MONTAGE DU BALAI CENTRAL SUIVRE LE SENS DE MONTAGE INDIQUÉ DANS LA FIGURE 19.

UNE FOIS LE BALAI NEUF MONTÉ, PROCÉDER À NOUVEAU AUX OPÉRATIONS DE RÉGLAGE, À SAVOIR TOURNER LE VOLANT 2 (FIG.15) DANS LE SENS INVERSE (SENS CONTRAIRE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE) PAR RAPPORT À L'OPÉRATION PRÉCÉDEMMENT DÉCRITE JUSQU'À CE QUE SOIT OBTENUE LA TRACE CORRECTE.

REMETTRE À LA POSITION INITIALE (TOTALEMENT SOULEVÉE) LE CLOISON MOBILE SITUÉ SUR L'ORIFICE DE CHARGEMENT DU BAC À DÉCHET.

Fig.19 SENS DE MONTAGE DU BALAI

- 1) Sens de montage du côté gauche de la balayeuse
- 2) Sens de marche de la balayeuse



SYSTÈME D'AVANCE

Le déplacement de la balayeuse est assuré par un système hydrostatique comportant une pompe à débit variable 1 (Fig. 20) actionnée par le moteur à combustion interne et un moteur hydraulique qui commande la roue avant.

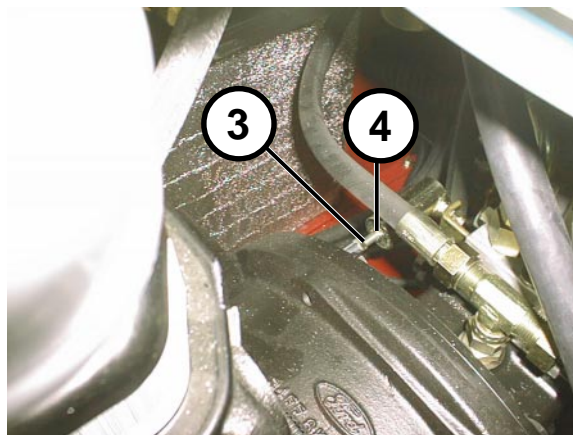
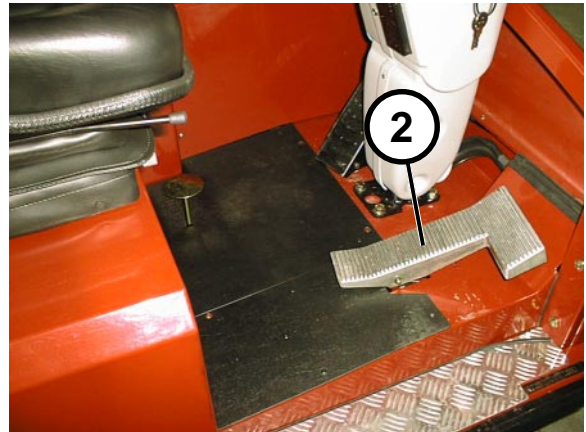
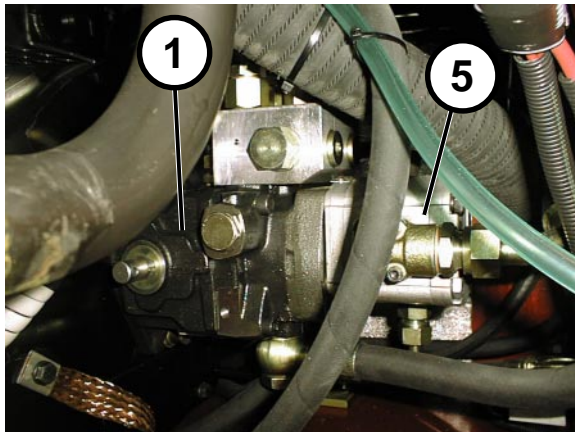
Entretien et réglage du système d'avance

- 1) La pression de service du système d'avance est de 40 à 80 bar (tarage fixe maximal du circuit: 200 bar).
- 2) L'avance et la marche-arrière sont actionnées par la pédale 2.

Pour repérer la position centrale (point mort) procéder comme suit: débloquer le contre-écrou 3 et agir sur l'écrou 4 qui déplace la charge du ressort d'un côté à l'autre jusqu'à ce que le centre soit repéré et que la balayeuse s'arrête.

FIG. 20 REGLAGE DU SYSTEME D'AVANCE

- 1) Pompe à débit variable
- 2) Pédale d'avance
- 3) Contre-écrou
- 4) Ecrou de réglage positionnement au point mort
- 5) Pompe à engrenages de commande balais et bac à déchets



! DANGER!

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL EST IMPÉRATIF DE PROCÉDER AU RÉGLAGE ALORS QUE LE MOTEUR EST ÉTEINT EN ÉVITANT TOUT CONTACT AVEC DES PARTIES CHAUDES DU MOTEUR.

INSTALLATION HYDRAULIQUE DE RELEVAGE ET ROTATION

L'installation hydraulique qui fait tourner les balais et soulever et ouvrir le bac à déchets est actionnée par une seule pompe à engrenages 5 (Fig. 20), commandée par le moteur à combustion interne.

La rotation des balais est commandée directement par des moteurs planétaires reliés en série.

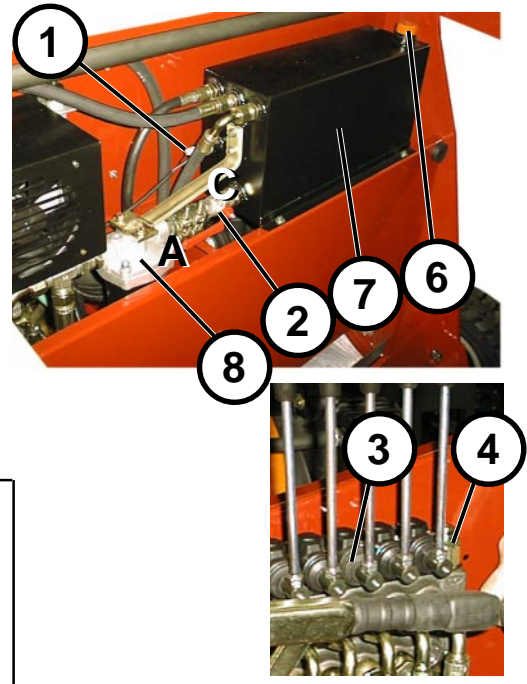
Le contrôle de toute fonction est assuré par un groupe distributeur à 5 éléments (Fig. 21).

Entretien et réglage de l'installation hydraulique

L'installation hydraulique doit avoir une pression de service de 90 bars (tous les balais étant abaissés), et une pression maximale de 150 bar à régler par un circuit fermé à l'aide de la soupape de réglage de la pression 4 du groupe distributeur (Fig. 21).

FIG. 21 DISTRIBUTEUR, RESERVOIR ET FILTRE HUILE HYDRAULIQUE

- 1) Boule température huile hydraulique
- 2) Robinet fermeture circuit huile hydr.
 - Position A: ouvert
 - Position C: fermé
- 3) Distributeur à 5 éléments
- 4) Soupape de réglage de la pression
- 5) Soupape de retenue (fig.22)
- 6) Bouchon introduction et niveau huile
- 7) Réservoir huile hydraulique
- 8) Filtre huile hydraulique



Si on veut vérifier la pression:

Visser le tube avec le manomètre 2 au raccord 3. Actionner le levier 1 levage et descente du bac à déchets en position droite ou gauche comme indiqué par les flèches. Mener le moteur au régime maximum de tours et contrôler si le manomètre n'indique pas plus de 150 bars. Si cela ne s'avèrerait pas, agir sur le registre de pression 4 (Fig. 21).

Le circuit hydraulique dans son ensemble est protégé par le filtre à huile 8 en aspiration (Fig. 21). Le filtre est du type à cartouche. Lorsque la balayeuse est neuve, remplacer la cartouche de l'huile hydraulique 8 après les 20 premières heures de travail.

! ATTENTION!

LE CONTRÔLE DOIT ÊTRE EXÉCUTÉ AVEC HUILE CHAUDE, À L'AIDE DU BOUCHON 6 (FIG. 21), TOUTES LES 40 HEURES DE TRAVAIL..

FIG. 22 CONTRÔLE DE LA PRESSION A CIRCUIT FERME

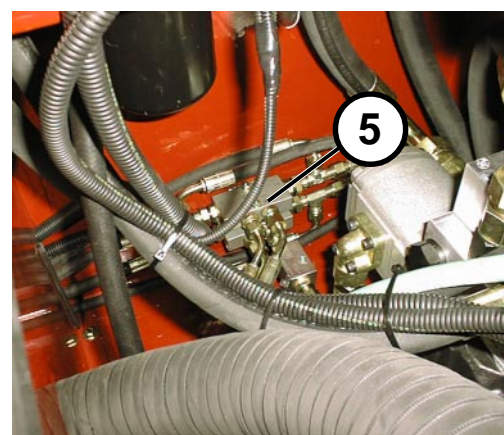
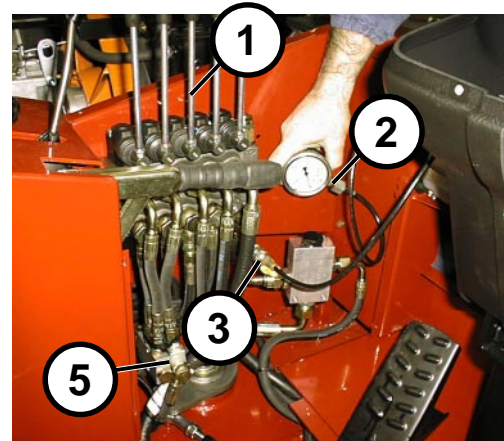
- 1) Levier
- 2) Tube avec manomètre
- 3) Raccordement sur le distributeur

! ATTENTION!

AVANT DE PROCÉDER AU REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE, FERMER LE ROBINET 2 DE L'HUILE. L'OPÉRATION ACHÉVÉE, L'OUVRIR DE NOUVEAU (FIG. 21). LORS DU REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE, S'ASSURER QUE LA NOUVELLE CARTOUCHE SOIT PARFAITEMENT PAREILLE À L'AUTRE.

Distributeur

Le groupe distributeur 3 (Fig. 21) se compose de 5 éléments, chacun comportant un tiroir commandé par un levier.



Refroidissement huile hydraulique

L'installation hydraulique comporte un radiateur 1 pour le refroidissement de l'huile du circuit. Le refroidissement de l'huile dans le radiateur se fait à l'aide du ventilateur électrique 2. Lorsque la température de l'huile dans le réservoir 7 (Fig. 21) dépasse 60°C, la boule 1 (Fig. 21) le signale au ventilateur électrique 2 (Fig.23), qui est automatiquement mis en marche et refroidit l'huile. Le ventilateur s'arrête lorsque l'huile atteint la température de 50°C.

Entretien radiateur huile

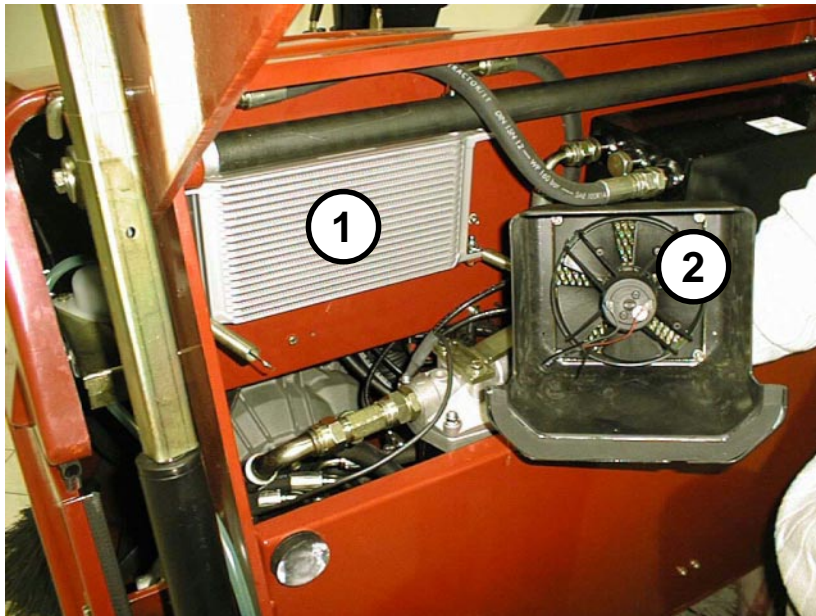
Tous les 40 heures vérifier à ce que les ailettes de la surface radiante du radiateur soient toujours propres. Le cas échéant, les nettoyer par un jet d'air.

! **ATTENTION!**

LAVÉ AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE, LES AILETTES DE MASSE DE RADIATION DU RADIATEUR, AVEC UN PINCEAU ET DU GAS-OIL.

FIG.23 RADIATEUR HUILE HYDRAU-LIQUE

- 1) Radiateur huile
- 2) Ventilateur él. de refroidissement huile



BAC À DÉCHETS

Le bac à déchets est l'élément servant à contenir les déchets ramassés par les balais. Si on veut décharger les déchets dans les bacs prévus à cet effet, procéder comme suit:

Soulever le bac à déchets à l'aide du levier 5 (position A); manoeuvrer la balayeuse de façon à ce que le bac à déchets soit sur le bac (Fig.24); ouvrir la porte du bac à déchets à l'aide du levier 6 (position A).



DANGER! PERTE DE STABILITÉ

A PROXIMITÉ DU LIEU DE DÉCHARGEMENT, LA MACHINE DOIT SE TROUVER À UN ENDROIT PLAT, TOUTE DÉCLIVITÉ OU IRRÉGULARITÉ DU SOL SUR LEQUEL S'EFFECTUE L'OPÉRATION DE SOULÈVEMENT DU BAC À DÉCHETS PEUT ENTRAÎNER UNE PERTE DE STABILITÉ DE LA MACHINE VOIRE SA CHUTE. LES MOUVEMENTS DE LA MACHINE AVEC LE BAC À DÉCHETS SOULÈVÉ DOIVENT SE LIMITER À CEUX STRICTEMENT NÉCESSAIRES AU VIDAGE DE CE DERNIER.



ATTENTION!

AVANT D'EFFECTUER TOUTE OPÉRATION DE SOULÈVEMENT ET DE VIDANGE DU BAC À DÉCHETS, VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SOIT DANS LE RAYON D'ACTION DE LA BALAYEUSE.

FIG. 24 VIDANGE BAC À DÉCHETS

- 1) Levier desoulèvement et descente bac à déchets
- 2) Levier d'ouverture/fermeture de la porte du bac à déchets



DANGER! ÉCRASEMENT DES MEMBRES SUPÉRIEURS

OBSERVER LA PLUS GRANDE PRUDENCE DURANT L'ABAISSEMENT DU BAC À DÉCHETS: RISQUE D'ÉCRASEMENT DES MAINS ET/OU DES BRAS ENTRE LE BAC À DÉCHETS ET LE CHÂSSIS. AUSSI DURANT CETTE OPÉRATION IL EST OBLIGATOIRE DE MAINTENIR LES MAINS À BONNE DISTANCE DE LA ZONE DE DANGER.



ATTENTION!

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS COLLECTÉS DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

Brides de sécurité pour bac à déchets levé

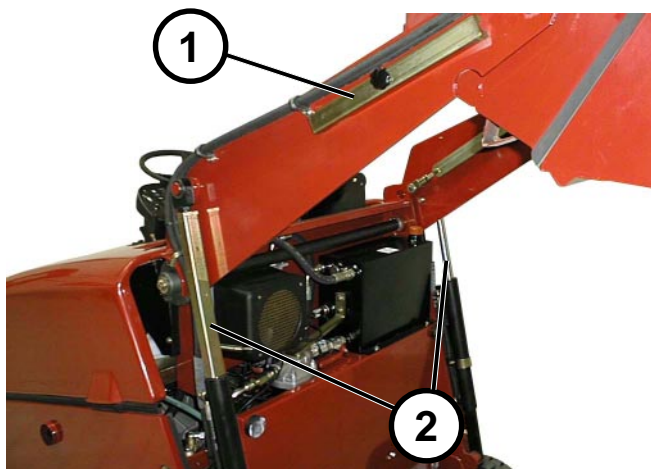
! ATTENTION!

EN SOULEVANT LE BAC À DÉCHETS POUR EXÉCUTER DES OPÉRATIONS, IL EST IMPERATIF D'INSÉRER LES BRIDES DE SÉCURITÉ 1 DANS LES VÉRINS DE LEVAGE DROITE ET GAUCHE 2

! ATTENTION!

UNE FOIS L'OPÉRATION TERMINÉE, RETIRER LES BRIDES 1.

FIG. 25 BRIDES DE SECURITE POUR BAC A DECHETS LEVE

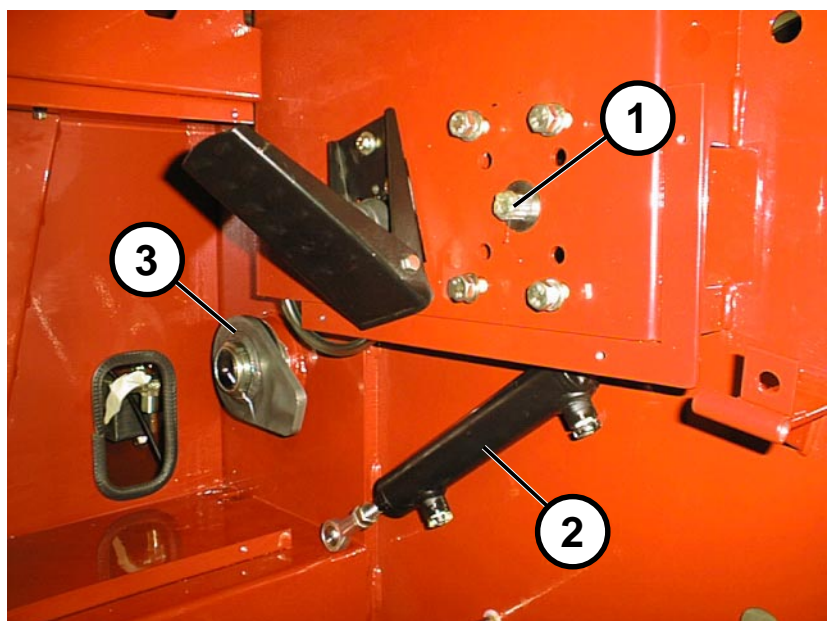


DIRECTION

La direction est actionnée par une direction assistée 1 qui transmet le mouvement au vérin 2 actionné par la levier 3 accouplée à l'axe de la roue avant.

FIG. 26 DIRECTION ASSISTÉE

- 1) Direction assistée
- 2) Vérin
- 3) Levier



FREINS

Les freins ont pour but d'arrêter la balayeuse en mouvement et d'en assurer l'arrêt sur des surfaces inclinées.

Frein de secours (fig.27):

Le freinage s'effectue par l'intermédiaire des mâchoires internes des roues arrière. La commande à pédale est de type hydraulique, assurée par une pompe et par les vérins 2. Le réglage des plaquettes de frein est automatique, aussi aucune intervention manuelle n'est-elle nécessaire. La purge du circuit hydraulique de freinage s'effectue par l'intermédiaire des deux vis 3 prévues à cet effet. Remplir le réservoir d'huile du circuit de freinage à chaque purge ainsi que dans le cas où le niveau descendrait sous le minimum.

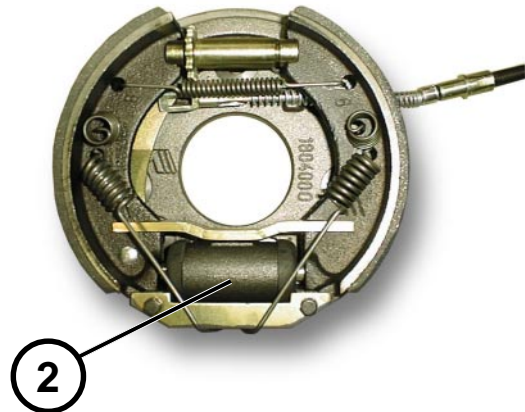
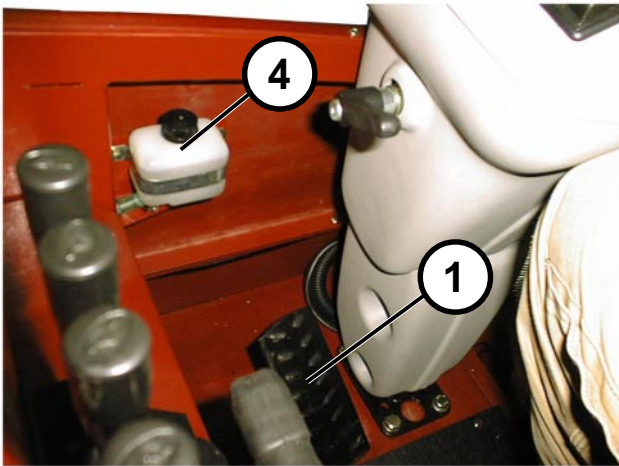
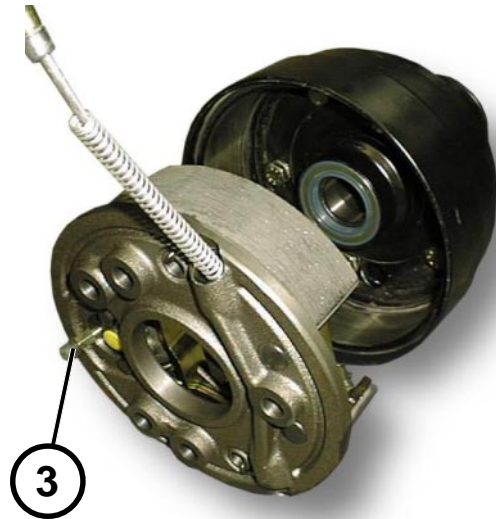


FIG. 27 FREIN DE SECOURS

- 1) Pédale de frein
- 2) Vérins
- 3) Vis de purge
- 4) Réservoir d'huile circuit de freinage

Frein de stationnement (fig.28):

Le freinage est assuré sur les roues arrière par l'intermédiaire des mâchoires présentes à l'intérieur des roues arrière.

Le commande de la manette du frein de stationnement 1 est de type mécanique, elle est assurée par des tirants à câble.

Lorsque les mâchoires des freins ont tendance à ne plus bloquer la balayeuse, procéder au réglage du frein en vissant la poignée de la levier de frein 1. Lorsque ce réglage n'est plus suffisant, dévisser la poignée et procéder au réglage par l'intermédiaire du dispositif 2 (fig. 28). Dans le cas où ce même réglage s'avérerait insuffisant, procéder au changement des mâchoires de frein.

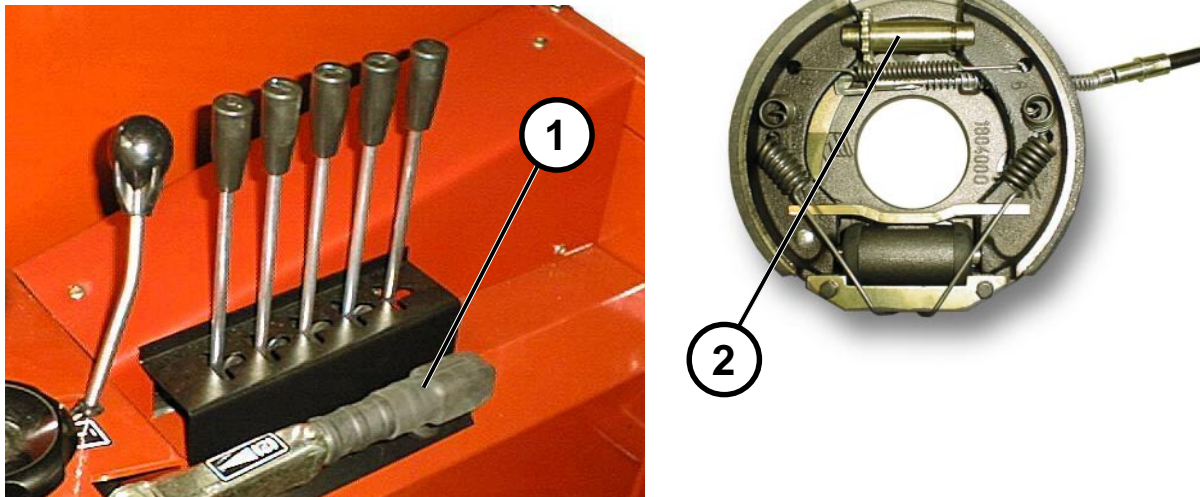


FIG. 28 FREIN DE STATIONNEMENT

- 1) Levier frein de stationnement
- 2) Réglage frein

VENTILATEURS D'ASPIRATION

Les ventilateurs d'aspiration sont les organes qui servent pour aspirer la poussière due aux balais.

Par conséquent, lorsque la balayeuse est en fonction, les ventilateurs doivent être toujours en fonction sauf dans les cas ci-après:

- 1) présence d'eau sur le sol à balayer
- 2) retournement du bac à déchets
- 3) vibration des filtres à poussière (si l'on déplace l'interrupteur 15 fig. 3 pour la vibration des filtres, les ventilateurs s'arrêtent automatiquement).

FLAP À POUSSIÈRE

Les flaps ont pour but de retenir la poussière soulevée par le balai central; il est donc très important d'en assurer le bon état et de les remplacer en cas de panne.

Remplacement des flaps

- 1) Desserrer les boulons de fixation et enlever le flap usé.
- 2) Monter le nouveau flap dans la même position à l'aide des mêmes écrous. Veiller à ce que les flaps latéraux et arrière restent toujours à 4-5 mm du sol.

FILTRES À POUSSIÈRE

Les filtres ont pour but de filtrer l'air poussiéreux aspiré par les ventilateurs, il est donc très important d'en assurer le bon état et de les remplacer en cas de panne.

Nettoyage des filtres

Fermare le ventole mediante l'interruttore 15 (Fig.3) portandolo in posizione centrale.
Appuyer sur l'interrupteur 15 en position B en faisant vibrer les filtres pendant 5 secondes environ
Répéter l'opération 4-5 fois d'affilée.



ATTENTION!

NE PAS TENIR L'INTERRUPTEUR CONSTAMMENT APPUYÉ POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE.

Si l'endroit est très poussiéreux, répéter le nettoyage fréquemment.
Pour nettoyer les filtres plus à fond, il faut les démonter:

Filtres à poussière à poches (fig. 29)

- Retirer le couvercle du filtre.
- Extraire le filtre 1 et le nettoyer soigneusement à l'aide d'un jet d'air comprimé ou, de préférence à l'aide d'un aspirateur en particulier, pour les poches dans lesquels s'accumule une grande quantité de poussière. Ne faire usage d'aucun objet métallique ni d'aucun objet en bois pour le nettoyage.
- Quand on installe le filtre s'assurer que le joint du couvercle en assure l'étanchéité, et que le filtre est bien positionné.
- Remonter le couvercle filtre



Filtres à poussière à cartouche (fig. 30) (OPTION)

- Soulever le couvercle
- Démontez les supports vibreurs 2
- Extraire les cartouches filtrantes 1
- Nettoyer les cartouches à l'aide d'un jet d'air comprimé de l'extérieur vers l'intérieur. Ne faire usage d'aucun objet métallique ni d'aucun objet en bois pour le nettoyage.
- Remettre en place les cartouches 1 en veillant à placer correctement dans leurs logements les anneaux de tenue.



Remplacement des filtres

Tous les 1500 heures de travail remplacer les filtres.

Démontez les filtres vieux.

Montez les nouveaux filtres et faites attention à la joint d'étanchéité.



DURANT L'OPÉRATION DE NETTOYAGE À L'AIDE D'AIR COMPRIMÉ, SE PROTÉGER LES YEUX, LES CHEVEUX ET LES VOIES RESPIRATOIRES À L'AIDE DES DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE PRÉVUS À CET EFFET (LUNETTES, MASQUES, ETC.).

NETTOYAGE GENERAL DE LA MACHINE

Le lavage de la machine peut s'effectuer à l'aide d'eau et d'un shampoing auto, de préférence à la main. Les zones les plus sales (tachées d'huile, etc.) peuvent être nettoyées à l'aide d'un pinceau et de gasoil. Ne pas utiliser de détergent agressif, d'acide et respecter dans tous les cas les instructions fournies par le fabricant du détergent.



LA MACHINE EST PROTÉGÉE CONTRE LA PLUIE MAIS NON CONTRE LES PROJECTIONS D'EAU À HAUTE PRESSION ARRIVANT DE TOUTE PART. IL EST PAR CONSÉQUENT NÉCESSAIRE DE VEILLER À NE PAS FAIRE PÉNÉTRER D'EAU AU NIVEAU DES FILTRES. DANS LE CAS OÙ LES FILTRES SERAIENT MOUILLÉS, LES ESSUYER AVANT D'UTILISER LA MACHINE. LA PARTIE INTERNE DU BAC À DÉCHETS PEUT ÊTRE LAVÉE APRÈS DÉMONTAGE DES FILTRES.

GUIDE POUR LA RÉPARATION DE LA BALAYEUSE



ATTENTION!

TOUT DOMMAGE SUBI PAR L'UTILISATEUR D'UNE MACHINE MAL RÉPARÉE ENGAGE LA RESPONSABILITÉ DES SERVICES AYANT EFFECTUÉE LA RÉPARATION.

Effectuer toujours les réparations en respectant les instructions fournies dans le Manuel d'utilisation et d'entretien, lequel doit toujours accompagner la machine.

Ne jamais apporter de modifications à la machine, à savoir ne jamais remplacer un composant d'origine de la machine par un composant de caractéristiques différentes.

Utiliser toujours des pièces détachées d'origine, celles fournies par RCM ou par un revendeur agréé.

Au moindre doute, prendre contact avec le service d'assistance technique RCM.

Démontage:

Pour le démontage de la machine, utiliser un outillage approprié. Ne jamais modifier les caractéristiques d'assemblage, de fixation et de fermeture des composants de la machine.

Étiquettes:

Ne jamais recouvrir les étiquettes d'origine sur lesquelles sont reportées des recommandations de sécurité par des étiquettes différentes.

Ne jamais changer l'étiquette sur laquelle sont reportés nom du constructeur, données d'identification et numéro de série/matricule. Si nécessaire, remplacer les étiquettes de sécurité par des étiquettes neuves.

Interrupteurs:

Le cas échéant, les interrupteurs doivent être remplacés par des interrupteurs d'origine ou par des modèles expressément indiqués dans les manuels, de caractéristiques nominales identiques.

Certains interrupteurs peuvent constituer des dispositifs de sécurité; lors du contrôle technique, s'assurer qu'ils sont en état de marche.

Moteur de traction:

Le cas échéant, le ou les moteurs de traction doivent être remplacés par des moteurs d'origine. Un moteur de traction semblable mais non identique est susceptible de modifier les caractéristiques de la machine quant à ses performances, à sa sécurité et à l'EMC. (compatibilité électromagnétique)

Si nécessaire, remplacer les dispositifs de protection EMC par des dispositifs d'origine de caractéristiques nominales identiques. S'assurer du bon fonctionnement des courroies de transmission et au besoin les changer.

Effectuer les réglages conformément aux indications reportées dans le présent manuel.

Aspiration:

Le cas échéant, le moteur d'aspiration doit être remplacé par un moteur d'origine. Un moteur d'aspiration semblable mais non identique est susceptible de modifier les caractéristiques de la machine quant à ses performances, à sa sécurité et à l'EMC.

Si nécessaire, remplacer les dispositifs de protection EMC par des dispositifs d'origine de caractéristiques nominales identiques.

Si nécessaire, remplacer les balais au carbone des moteurs électriques par des balais d'origine de caractéristiques nominales identiques.

Après avoir changé le moteur d'aspiration, il peut éventuellement être recommandé de changer également les garnitures de tenue: en contrôler l'état et les remplacer le cas échéant des garnitures d'origine.

Ne jamais modifier les dimensions des conduits d'air ni celles des grilles et des fentes de ventilation du moteur.

Balai central:

Ne remplacer le balai central que par un balai d'origine.

Après le montage du balai, vérifier son alignement par rapport au sol.

Vérifier l'état et le fonctionnement de la transmission.

Si nécessaire, régler les courroies, les chaînes, les organes mécaniques d'actionnement, etc., en suivant les indications reportées dans le présent manuel.

Après remontage du balai des moteurs, en contrôler la fixation au niveau des moyeux et la rotation à l'intérieur de son logement.

Effectuer un contrôle de la machine après changement du balai.

Ne jamais modifier la dimension du balai.

Effectuer les réglages en respectant les indications reportées dans le présent manuel.

Balais latéraux:

Ne remplacer les balais latéraux que par des balais d'origine.

Si nécessaire, procéder au changement des moteurs d'actionnement des balais en utilisant des moteurs d'origine.

Si nécessaire changer les moteurs de traction des balais (électriques ou hydrauliques) par des moteurs d'origine.

Ne jamais remplacer le(s) balai(s) par d'autres balais de dimensions différentes.

Si nécessaire, régler les courroies, les chaînes, les organes mécaniques d'actionnement, etc., en suivant les indications reportées dans le présent manuel.

Effectuer les réglages en respectant les indications reportées dans le présent manuel.

Dispositifs de sécurité:

Les dispositifs de sécurité sont indiqués dans le présent manuel d'utilisation et d'entretien; au moindre doute, contacter le service d'assistance RCM. A l'occasion du contrôle, s'assurer toujours de leur bon fonctionnement.
Si nécessaire changer les dispositifs de sécurité par des dispositifs de sécurité d'origine.
Il est important de conserver les documents (certificat de conformité, de contrôle, etc.) relatifs aux dispositifs de sécurité.

Câbles:

Ne jamais modifier la section, la couleur, le type, les caractéristiques des câbles. Les remplacer toujours par des câbles d'origine.
A l'occasion du contrôle technique, contrôler toujours les valeurs de continuité du circuit de mise à la terre, le courant d'isolation et de dispersion, les isolations.

Filtres:

S'assurer toujours du bon fonctionnement des filtres; au besoin les changer par des filtres d'origine.
S'assurer du bon fonctionnement du dispositif vide-filtre.
Dans le cas où la machine est dotée d'un témoin signalant la saturation des filtres, s'assurer du bon fonctionnement de ce témoin et au besoin le changer.
Ne jamais modifier le système de filtrage de la machine.

Accessoires:

Ne monter aucun accessoire non expressément prévu dans les manuels; les accessoires à monter comme option sont toujours indiqués par RCM.
Le cas échéant, ne monter que des accessoires d'origine.
En cas de montage sur la machine d'accessoires non d'origine, en informer le client par écrit (conserver une copie de la communication).

Montage:

Pour le montage de la machine, utiliser un outillage approprié. Ne jamais modifier les caractéristiques d'assemblage, de fixation et de fermeture des composants de la machine.
Vérifier toujours le serrage des vis à l'aide d'une clé dynamométrique.

Contrôle technique:

Effectuer sur la machine les contrôles techniques nécessaires en fonction du type de réparation ou d'entretien effectué.
Conserver toujours la documentation attestant les contrôles effectués (pendant au moins 10 ans).

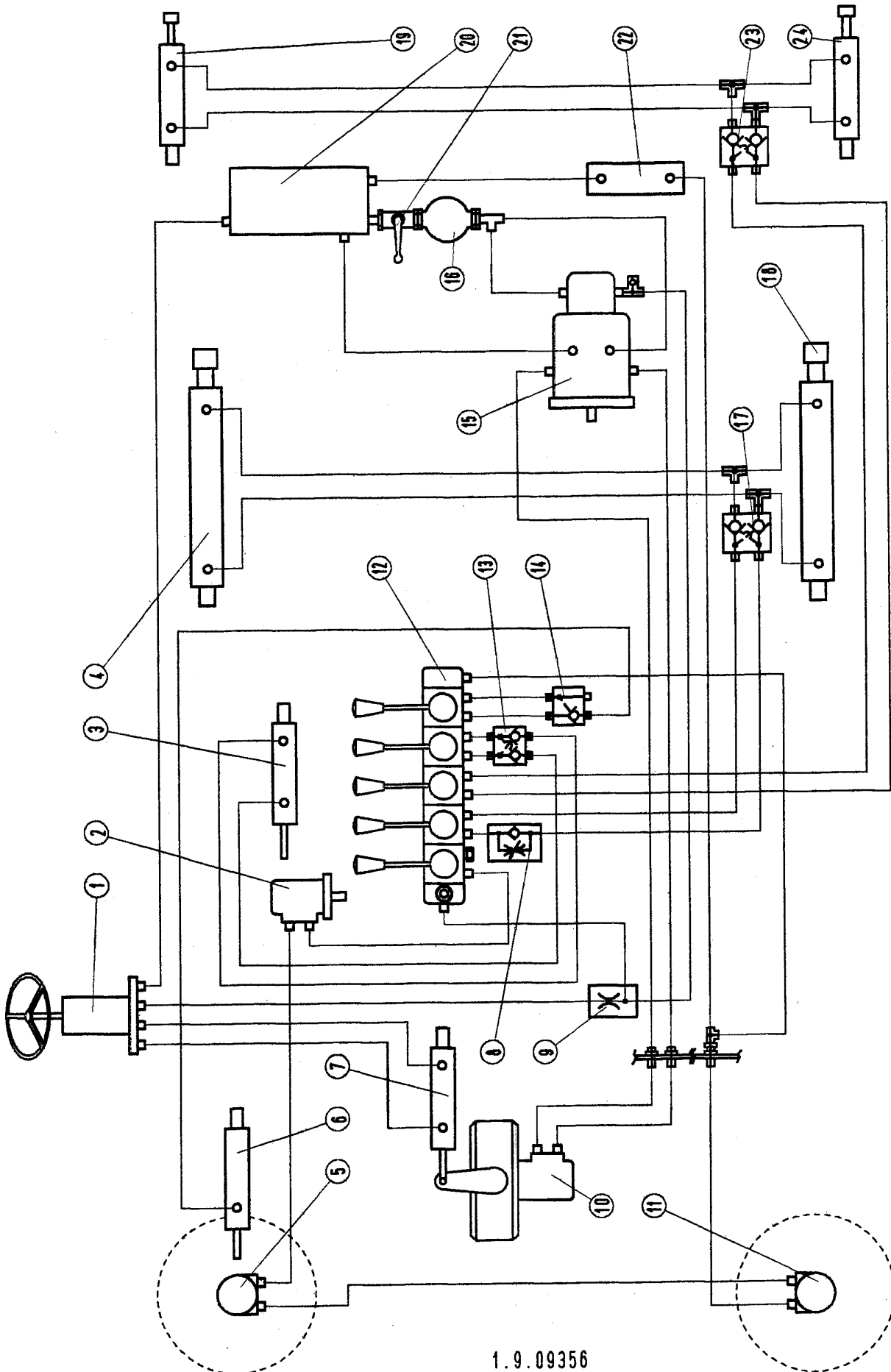
Documentation:

Si possible, chaque opération effectuée sur la machine doit être documentée.
Conserver pendant au moins 10 ans la documentation (bons divers, factures, certificats, etc.) relative aux opérations de réparation et d'entretien effectuées.

Informations générales:

Remplacer toujours un composant endommagé susceptible de compromettre la sécurité et/ou le bon fonctionnement de la machine.
Dans le cas où le composant demandé ne serait pas disponible auprès de la société RCM ou auprès des revendeurs agréés, prendre contact avec le centre d'assistance RCM pour obtenir les informations nécessaires sur la procédure à suivre.
S'il s'avérait que la machine en réparation n'est pas suffisamment sûre, ne pas effectuer pas la réparation et en informer le client par écrit. Important: Ne jamais oublier que la responsabilité de toute réparation effectuée sur la machine incombe au technicien effectuant l'intervention.
Avant de remettre la machine au client une fois la réparation effectuée, s'assurer (en effectuant un contrôle technique) que cette même réparation a été effectuée correctement.
Documenter toujours (en établissant un certificat de contrôle technique, une fiche de travail, un bon de livraison) la réparation effectuée et conserver les documents correspondants pendant au moins 10 ans.

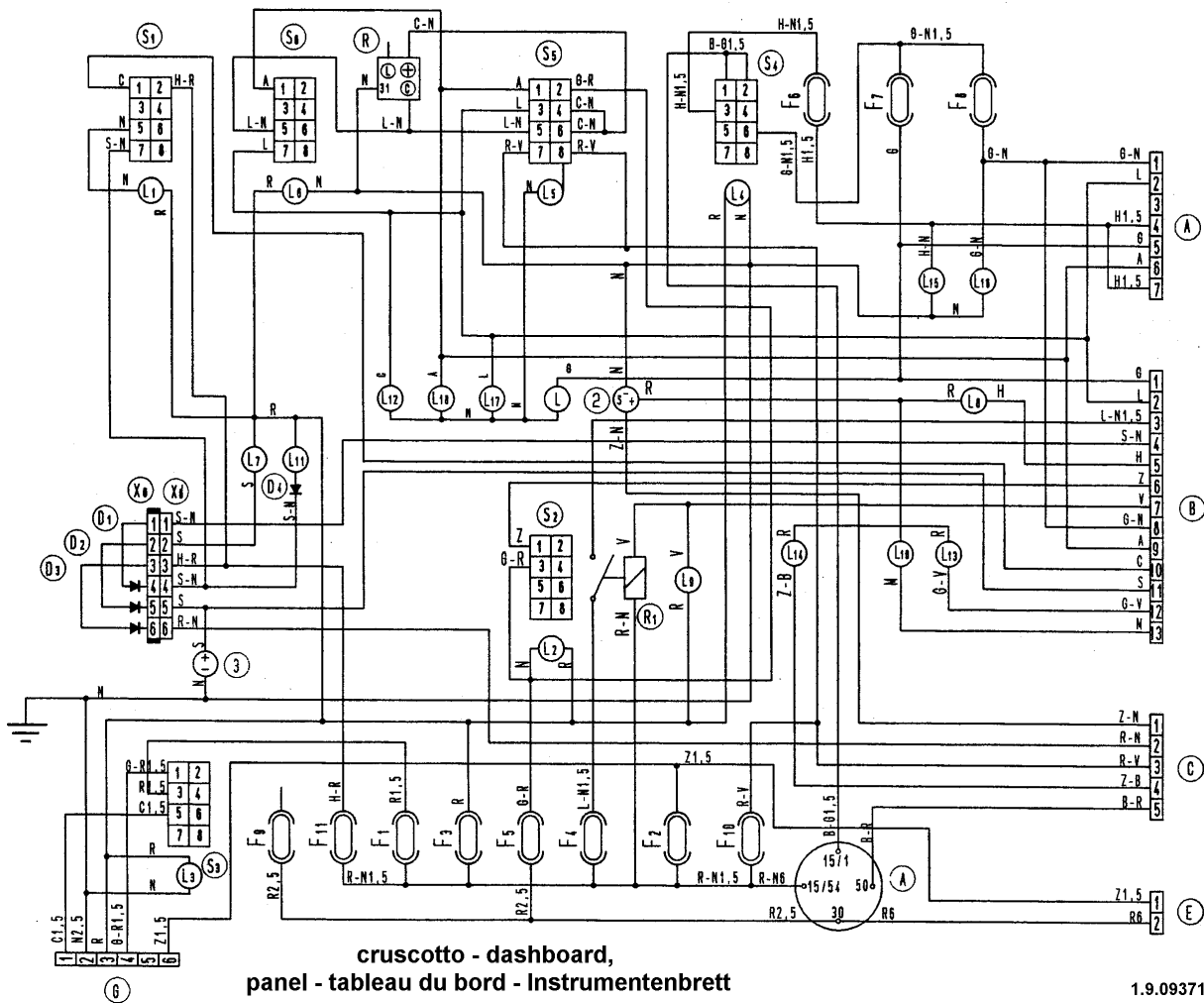
FIG.31 SCHÉMA INSTALLATION HIDRAULIQUE



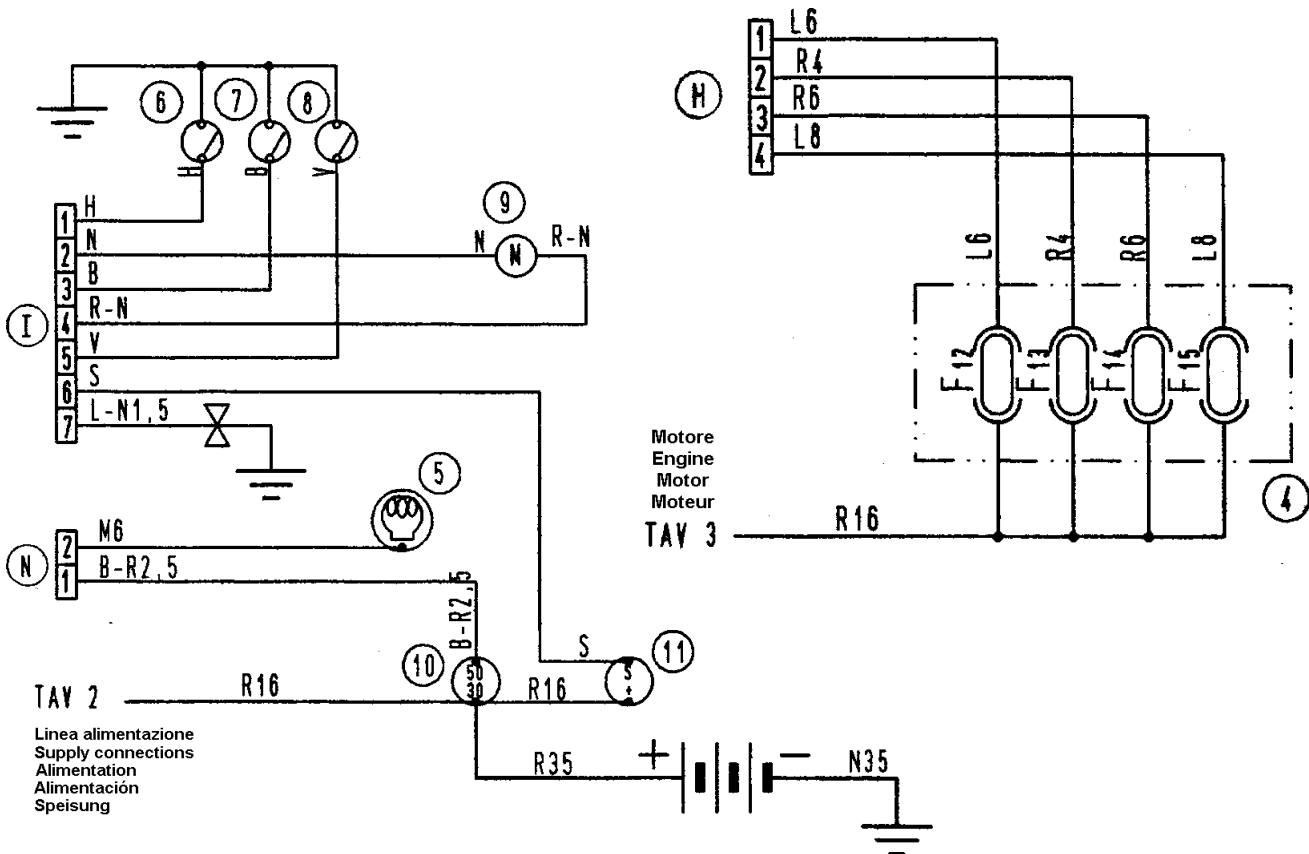
LÉGENDES CIRCUIT HIDRAULIQUE:

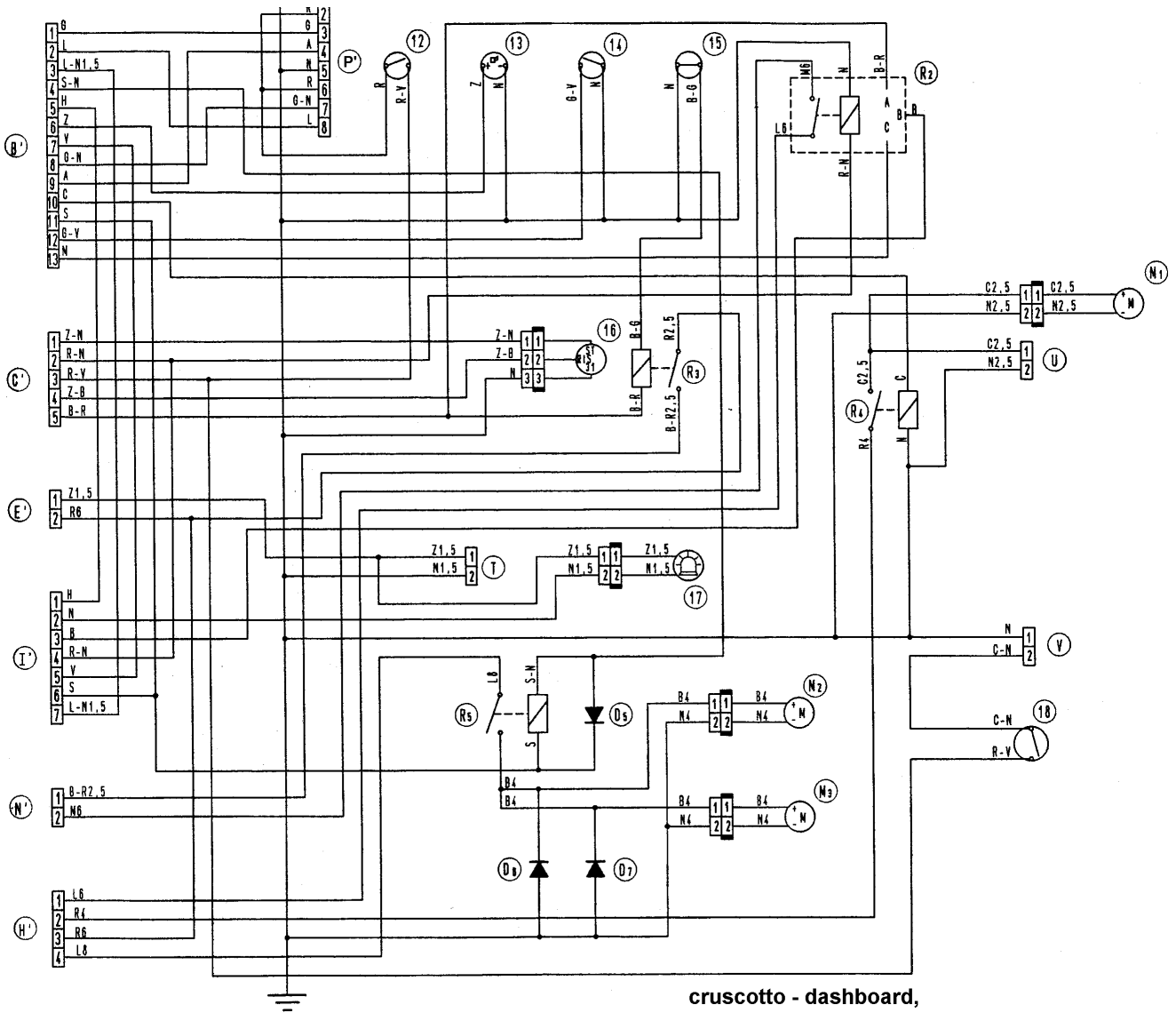
- 1) DIRECTION ASSISTÉE
- 2) MOTEUR HIDRAULIQUE BALAI CENTRAL
- 3) VÉRIN DE LEVAGE BALAI CENTRAL
- 4) VÉRIN DE LEVAGE DU BAC À DÉCHETS, CÔTÉ DROIT
- 5) MOTEUR HIDRAULIQUE BALAI LATERAL DROITE
- 6) VÉRIN DE LEVAGE BALAI LATERAL
- 7) VÉRIN POUR DIRECTION ASSISTÉE
- 8) SOUPAPE D'ENTRANGLEMENT POUR DESCENTE LENTE.
- 9) SOUPAPE PRIORITAIRE
- 10) MOTEUR DE TRACTION
- 11) MOTEUR HIDRAULIQUE BALAI LATERAL GAUCHE
- 12) DISTRIBUTEUR
- 13) SOUPAPE DE RETENUE (DOUBLE EFFET)
- 14) SOUPAPE DE RETENUE (SIMPLE EFFET)
- 15) POMPE TRACTION ET SERVICES
- 16) FILTRE EN ASPIRATION
- 17) SOUPAPE DE RETENUE (DOUBLE EFFET)
- 18) VÉRIN DE LEVAGE DU BAC À DÉCHETS, CÔTÉ GAUCHE
- 19) VÉRIN D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PORTE DU BAC À DÉCHETS (DROIT)
- 20) RESERVOIR
- 21) ROBINET
- 22) RADIATEUR HUILE
- 23) SOUPAPE DE RETENUE (DOUBLE EFFET)
- 24) VÉRIN D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PORTE DU BAC À DÉCHETS (GAUCHE)

FIG.32 FIG.31 SCHEMA INSTALLATION ÉLECTRIQUE

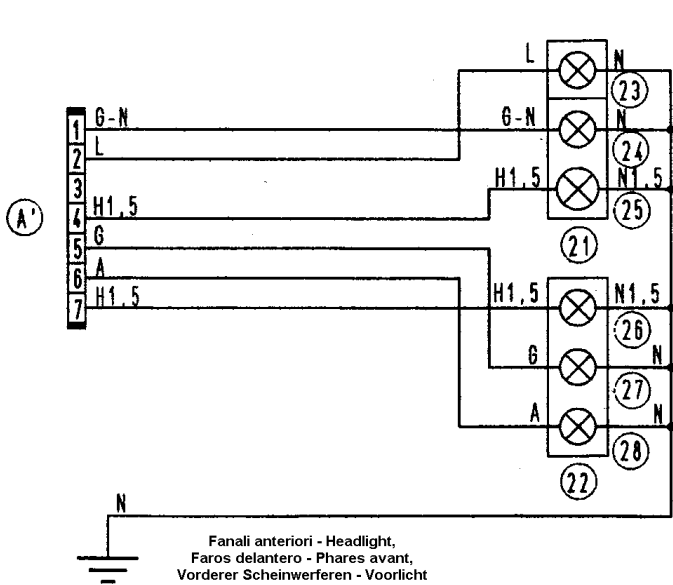


1.9.09371

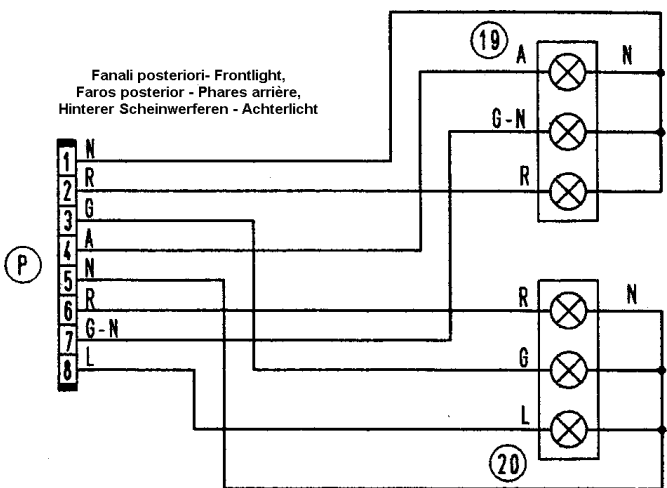




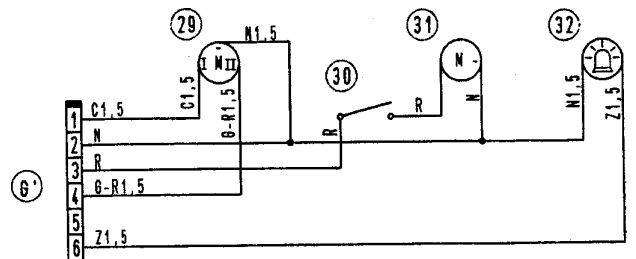
cruscotto - dashboard,
panel - tableau du bord - Instrumentenbrett



Fanali anteriori - Headlight,
Faros delantero - Phares avant,
Vorderer Scheinwerferen - Voorlicht



Fanali posteriori- Frontlight,
Faros posterior - Phares arrière,
Hinterer Scheinwerferen - Achterlicht



Cabina - Cab - Cabina - Cabine - Kabine

LÉGENDES INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- 1) PANNEAU DE CONTACT
- 2) INDICATEUR DE NIVEAU DU GAS-OIL
- 3) COMPTE-HEURES
- 4) BORNES À FUSIBLES
- 5) BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
- 6) BOULE PRESSION HUILE MOTEUR
- 7) BOULE DE TEMPÉRATURE DESACTIVANT BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
- 8) BOULE DE TEMPÉRATURE EAU
- 9) MOTEUR DU VENTILATEUR HUILE HYDRAULIQUE
- 10) DÉMARREUR
- 11) ALTERNATEUR 80A
- 12) BOULE DE STOP
- 13) KLAXON
- 14) MICROINTERRUPTEUR DE LA BALAI CENTRALE
- 15) MICROINTERRUPTEUR PERMETTANT LE DÉMARRAGE (OPTIONNEL)
- 16) FLOTTEUR DU CARBURANT
- 17) GYROPHARE (OPTIONNEL)
- 18) MICROINTERRUPTEUR MARCHE ARRIÈRE (OPTIONNEL)
- 19) PHARE ARRIÈRE DROIT (OPTIONNEL)
- 20) PHARE ARRIÈRE GAUCHE (OPTIONNEL)
- 21) PHARE AVANT GAUCHE (OPTIONNEL)
- 22) PHARE AVANT DROIT (OPTIONNEL)
- 23) FEU DE DIRECTION AVANT GAUCHE (OPTIONNEL)
- 24) FEU DE POSITION AVANT GAUCHE (OPTIONNEL)
- 25) FEU DE CROISEMENT GAUCHE (OPTIONNEL)
- 26) FEU DE CROISEMENT DROITE (OPTIONNEL)
- 27) FEU DE POSITION AVANT DROITE (OPTIONNEL)
- 28) FEU DE DIRECTION AVANT DROIT (OPTIONNEL)
- 29) MOTEUR DU CHAUFFAGE (OPTIONNEL)
- 30) INTERRUPTEUR MOTEUR DU ESSUIEGLACE (OPTIONNEL)
- 31) MOTEUR DU ESSUIEGLACE (OPTIONNEL)
- 32) GYROPHARE SUR LA CABINE (OPTIONNEL)
- M₁- MOTEUR ÉLECTRIQUE DU VIBRATEUR
- M₂- MOTEUR ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR D'ASPIRATION
- M₃- MOTEUR ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR D'ASPIRATION

- T- ADAPTATION GYROPHARE SUR LE BAC À DÉCHETS
 U- ADAPTATION SECONDE VIBRATEUR
 V- ADAPTATION BUZZER MARCHE ARRIÈRE

- D₁- DIODE 6A
 D₂- DIODE 6A
 D₃- DIODE 6A
 D₄- DIODE 1A
 D₅- DIODE 1A
 D₆- DIODE 6A
 D₇- DIODE 6A

- R- CONNECTEUR INTERMITTENCE
 R₁- RELAIS ARRÊT MOTEUR
 R₂- BÔITE DE BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
 R₃- RELAIS DE CONTACT
 R₄- RELAIS DU VIBRATEUR
 R₅- TELERUPTEUR DU VENTILATEUR D'ASPIRATION

S1- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR VENTILATEUR D'ASPIRATION
S2- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR KLAXON
S3- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR DE CHAUFFAGE (OPTIONAL)
S4- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR FEUX (OPTIONAL)
S5- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR FEUX DE DÉTRESSE (OPTIONNEL)
S6- CONNECTEUR DU INTERRUPTEUR FEUX DE DIRECTION OPTIONNEL)

L- TÉMOIN DU INDICATEUR DE NIVEAU DU GAS-OIL
L1- TÉMOIN DU INTERRUPTEUR VENTILATEUR
L2- TÉMOIN DU INTERRUPTEUR KLAXON
L3- TÉMOIN DU INTERRUPTEUR DE CHAUFFAGE (OPTIONNEL)
L4- TÉMOIN DU INTERRUPTEUR FEUX (OPTIONNEL)
L5- TÉMOIN DU INTERRUPTEUR FEUX DE DÉTRESSE (OPTIONNEL)
L6- TÉMOIN IDU INTERRUPTEUR FEUX DE DIRECTION (OPTIONNEL)
L7- TÉMOIN DU ALTERNATEUR
L8- TÉMOIN PRESSION HUILE MOTEUR
L9- TÉMOIN TEMPÉRATURE EAU
L10- TÉMOIN BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
L11- TÉMOIN VENTILATEUR D'ASPIRATION
L12- TÉMOIN VIBRATEUR
L13- TÉMOIN BALAI DESCENDUE
L14- TÉMOIN RÉSERVE DU GAS-OIL
L15- TÉMOIN FEUX DE CROISEMENT (OPTIONNEL)
L16- TÉMOIN FEUX DE POSITION (OPTIONNEL)
L17- TÉMOIN FEUX DE DIRECTION GAUCHE (OPTIONNEL)
L18- TÉMOIN FEUX DE DIRECTION DROITE (OPTIONNEL)

F1- FUSIBLE 10A VENTILATEUR DE CHAUFFAGE
F2- FUSIBLE 15A GYROPHARE
F3- FUSIBLE 10A TÉMOINS POUR INTERRUPTEURS
F4- FUSIBLE 10A ARRÊT MOTEUR
F5- FUSIBLE 10A KLAXON ET FEUX DE DÉTRESSE
F6- FUSIBLE 10A FEUX DE CROISEMENT
F7- FUSIBLE 7,5A FEUX DE POSITION, TÉMOIN DU INDICATEUR DE NIVEAU DU GAS-OIL
F8- FUSIBLE 7,5A FEUX DE POSITION, TÉMOIN DES FEUX DE POSITION
F9- FUSIBLE 15A OPTIONNELS
F10- FUSIBLE 10A INTERRUPTEUR STOP, INTERRUPTEUR FEUX DE DÉTRESSE
F11- FUSIBLE 10A INT.VIBRATEUR, RELAIS BOUGIES, VENTILATEUR HUILE HIDRAULIQUE
F12- FUSIBLE 40A BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
F13- FUSIBLE 20A VIBRATEUR
F14- FUSIBLE 40A PRINCIPAL
F15- FUSIBLE 60A VENTILATEURS D'ASPIRATION

COLORATION CABLES:

A- BLEU CLAIR
B- BLANC
C- ORANGE
G- JAUNE
H- GRS
L- BLEU
M- MARRON
N- NOIR
R- ROUGE
S- ROSE
V- VERT
Z- VIOLETTE

OPÉRATIONS PÉRIODIQUES DE CONTRÔLE ET ENTRETIEN ET CONTRÔLES DE SÉCURITÉ



- 1) La balayeuse doit être révisée par personnel spécialisé, qui devra contrôler les conditions de sécurité de la machine ou la présence de dommages ou de défauts éventuels dans les cas suivants:
- avant la mise en marche
 - après des modifications ou des réparations
 - périodiquement, comme d'après le tableau "Opérations périodiques d'entretien et de contrôle".
- 2) Tous les six mois vérifier l'efficacité des dispositifs de sécurité, (freins, protections fixes et mobiles, soupapes de retenue).
En vue de garantir le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, la machine doit être révisée par le personnel spécialisé tous les 5 ans.
- 3) Le responsable de la gestion de la machine doit effectuer un contrôle annuel sur l'état de la balayeuse. Au cours de ce contrôle il doit établir si la machine est toujours bien conforme aux dispositions de sécurité prescrites. Après avoir exécuté le contrôle, il doit appliquer à la machine une plaquette attestant l'essai effectué.

Opérations périodiques de contrôle et entretien		A effectuer toutes les ... heures				
		8	40	125	500	150-0
1	Contrôler le niveau de l'huile dans le moteur	•				
2	Contrôler la cartouche du filtre air moteur	•				
3	Contrôler le niveau de l'eau de refroidissement moteur		•			
4	Vidanger l'huile moteur			•		
5	Remplacer le filtre huile moteur			•		
6	Contrôler le radiateur de l'huile hydraulique	•				
7	Contrôler le niveau du liquide de la batterie		•			
8	Contrôler que les ailettes du radiateur moteur soient bien propres	•				
9	Remplacer la cartouche du filtre à huile hydraulique				•	
10	Remplacer le filtre à essence				•	
11	Contrôler le niveau de l'huile hydraulique		•			
12	Vidanger l'huile hydraulique					•
13	Contrôler que le balai central soit libre de fils, cordes, etc...	•				
14	Contrôler les filtres à poussière		•			
15	Remplacer les filtres à poussière					•

RECHERCHE DES PANNES

DEFAUT	CAUSE	REMEDE
La machine ne ramasse pas d'ordures lourdes et laisse des traces de saleté lors du fonctionnement	Vitesse balai trop basse Vitesse d'avance excessive Trace trop légère Balai usé Balai avec les soies pliées ou avec fils de fer, cordes etc... enroulés Plaque de guidage poussière du balai central incrustée par du matériel pressé (fig. 17)	Augmenter la vitesse du moteur hydraulique Diminuer la vitesse d'avance Régler la trace Remplacer le balai Enlever le matériau enroulé La décaper à l'aide d'une spatule en fer
Excès de poussière sur le sol ou sortant des flaps	Ventilateur défectueux Bac détaché de son logement sur le châssis Filtres bouchés Flaps usés	Contrôler le ventilateur Fermer complètement le bac Nettoyer les filtres Remplacer les flaps
Présence de poussière dans le logement filtre	Manque de joints sous les filtres Filtres cassés	Mettre les joints Remplacer
La machine ne ramasse pas d'objets volumineux tels que papier, feuilles etc	Le lève-flap avant ne marche pas	Réparer
Ordures lancées en avant	Flap avant cassé	Remplacer
Usure excessive du balai	Trace trop marquée Surface à nettoyer très abrasive	Utiliser la moindre largeur de la trace
Bruit excessif ou altéré du balai	Matériels enroulés sur le balai	Enlever
Les balais ne tournent pas	Manque de huile Robinet de l'huile fermé Pression trop basse dans le circuit filtre huile obstrué Moteur balai bloqué Pompe usée	Introduire l'huile Ouvrir le robinet Régler la pression Remplacer Remplacer Remplacer
Le bac à déchets ne se lève pas	Charge excessive Basse pression dans le circuit (elle doit être 150 atmosphères) Joints des pistons usés Pompe usée	Vidanger plus souvent Augmenter la pression Remplacer Remplacer
Le bac à déchets descend par à-coups	La pompe envoie peu de huile	Augmenter les tours du moteur
Le bac à déchets perd ses déchets	Joint de la porte cassé La porte n'est pas bien fermée	Remplacer Agir sur le levier 6 position B (fig. 3)
Le bac à déchets descend tout seul	Joints du vérin usés La soupape ne tient pas	Remplacer les joints Remplacer
La porte arrière s'ouvre toute seule	Joints des vérins usés	Remplacer les joints
La balayeuse ne se déplace pas ou se déplace lentement	Manque de huile dans l'installation Robinet de l'huile fermé By-pass ouvert Filtre à huile engorgé Moteur hydraulique de commande roue avant endommagé Pompe à débit variable usée	Mettre de l'huile L'ouvrir Fermer Remplacer Remplacer Remplacer
La balayeuse se déplace même en position neutre	Vérin de rappel pédale d'avance dérégulé	Régler
Allumage du voyant température liquide de refroidissement moteur	Ailettes radiateur eau moteur encrassées Liquide de refroidissement moteur au-dessous du niveau	Nettoyer ailettes radiateur Rétablir le niveau

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

ATTENTION!

1) Atmosphère explosive:

La machine n'est pas conçue pour être utilisée en milieu où sont présents des gaz, des poussières ou des vapeurs explosives. Aussi son utilisation en milieu explosif est-elle rigoureusement INTERDITE.

2) Élimination des substances toxiques:

Pour l'élimination des déchets collectés, des filtres de la machine, des batteries, de l'huile moteur, etc., veiller à respecter la réglementation en vigueur en matière d'élimination des déchets et d'épuration. Remettre ces matériaux à des centres de collecte agréés.

3) Démolition, de la machine:

En cas de démolition de la machine, trier les différents matériaux dont elle se compose en fonction du type d'élimination prévu et veillant au respect de la réglementation en vigueur.

NOTE: